l'unité

M 2805 - N° 373 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 7-13 mars 1980

La faillite de l'entreprise Barre

Les cachets mirobolants de la "pharmaffia"

Gers: la potion amère de Mességué

Zimbabwe: le verdict des armes et des urnes



Keystone

Giscard, les Palestiniens et le pétrole

PAR CLAUDE ESTIER

BOMBE diplomatique ? En tout cas la petite phrase du communiqué franco-koweitien sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination aura fait couler beaucoup d'encre. La plupart des commentateurs y ont vu un tournant de la politique française au Proche-Orient. C'est à la fois vrai et faux.

Vrai si l'on se réfère aux grandes déclarations de solidarité avec Israël de Valéry Giscard d'Estaing et de ses amis les plus proches à chaque campagne électorale. On attend par exemple avec intérêt la réaction d'un homme comme Roger Chinaud, président du groupe parlementaire de l'U.d.f. qui en 1978 passait son temps sur les tréteaux électoraux du XVIIIe arrondissement de Paris à pourfendre les Palestiniens et ceux qu'il appelait leurs agents.

Faux qu'il s'agisse réellement d'un tournant si l'on considère que le gouvernement français n'a cessé de marquer sa réticence à l'égard du processus de règlement égypto-israélien engagé il y a deux ans à Camp David et a constamment cherché les moyens d'une initiative parallèle. Or s'il est vrai que les accords de Camp David ont permis de grands progrès sur un plan bilatéral entre Le Caire et Jérusalem, leur faiblesse, que nous avons aussitôt soulignée, était d'ignorer le problème de l'avenir du peuple palestinien et par là même de ne pas permettre un règlement global dans la région.

Depuis deux ans les dirigeants de l'O.l.p. ont marqué des points dans la voie de leur reconnaissance officielle par les grandes nations occidentales. Le gouvernement français était resté l'un des plus prudents dans ce domaine. Après s'être contenté de suivre le mouvement Giscard d'Estaing a soudain décidé de le précéder.

Il n'est pas choquant de dire ou d'écrire en 1980 que « le problème des Palestiniens n'est pas un problème de réfugiés mais celui d'un peuple qui doit disposer, dans le cadre d'une paix juste et durable, de son droit à l'autodétermination. » Le réalisme le plus élémentaire commande d'en arriver là et l'on peut se demander si l'actuel gouvernement israélien n'aurait pas mieux servi les intérêts de son pays en développant une politique ouverte pour ne pas dire auda-

(suite en page 2)

Vous voulez que la presse du Parti vive...

Bulletin d'abonnement à retourner

l'unité

41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ◯
- abonnement de six mois (110 F) ◯

et vous adresse la somme correspondante

◯ par chèque bancaire

◯ par chèque postal

◯ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

Les forces du changement en Europe

PAR ANTOINE VIOLET

« CONTRE la droite en Europe. » A partir de ce thème central les principaux responsables des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté européenne — qu'ont déjà rejoint les socialistes espagnols et portugais — ont, cette semaine à Luxembourg, échangé leur point de vue, constaté leurs convergences sur trois sujets d'une brûlante actualité : la défense des libertés, le développement de la crise économique, la lutte pour la paix.

Le premier point a fourni à François Mitterrand l'occasion de reprendre et de développer la notion des espaces de liberté qui a constitué, sous sa plume, l'introduction du Projet socialiste. Il a insisté sur le caractère international de la lutte qui doit être menée tant pour la conquête de nouveaux droits pour les travailleurs, notamment à partir d'une large extension du secteur public, que pour faire prévaloir dans le monde les mesures de justice sur les mesures de police.

Sur l'analyse de la crise économique le rapport introductif du nouveau président de l'Union des partis socialistes de la Communauté, le Néerlandais Joop Van Den Uyl, la discussion a fait apparaître quelques nuances de pensée notamment entre les représentants du S.p.d. et ceux du P.s. français au nom duquel Pierre Bérégovoy a souligné que le capitalisme ne cesse d'utiliser la crise pour accroître ses profits au détriment des travailleurs, tandis que Michel Rocard a conclu son intervention par un appel aux socialistes européens pour qu'ils accordent plus d'attention aux pays du tiers monde.

La reprise du dialogue Nord-Sud a été également l'un des thèmes de l'intervention de Willy Brandt tout entière centrée sur le fait que dans la tension internationale actuelle l'Europe doit être plus que jamais facteur de paix. Le président du S.p.d. ne cache pas son souhait de voir progresser l'intégration européenne, mais il admet que cela ne peut qu'être le fait d'un consensus dont les conditions ne sont pas aujourd'hui réunies. L'essentiel pour le moment est que les pays européens saisissent toutes les occasions de favoriser les contacts bilatéraux et multilatéraux pour la reprise du dialogue Est-Ouest, pour la limitation des armements, pour la préparation de la conférence de Madrid prévue à la fin de cette année. C'est le rôle des socialistes, a-t-il conclu, de relancer la dynamique de la détente et de la paix. Interventions dans le même sens, notamment, de l'Espagnol Felipe Gonzalez, de l'Italien Bettino Craxi, ainsi que de Gérard Jaquet, Jean-Pierre Cot et Georges Sarre.

Pascal Lebrun



Felipe Gonzalez, Mario Soares, François Mitterrand et Bettino Craxi, mardi soir, à Paris.

Au total ce congrès qui paraissait devoir revêtir un caractère quelque peu académique a mis en relief le rôle décisif que les socialistes peuvent jouer aujourd'hui en Europe. C'est dans le même esprit qu'il s'est prolongé mercredi à Paris par la rencontre des leaders des quatre partis de l'Europe du Sud : Bettino Craxi, Felipe Gonzalez, Mario Suarez et François Mitterrand. Réplique de la rencontre du même type tenue également à l'initiative de ces derniers il y a quatre ans à Latché mais destinée aussi à faire le point sur une situation qui dans les quatre pays s'est profondément modifiée depuis cette époque au détriment de la gauche sans pour autant que les socialistes aient renoncé à y être les véritables forces du changement. ●

SUITE DE LA PAGE 1

cieuse à l'égard des Palestiniens plutôt qu'en multipliant les provocations à leur égard telles que les implantations de colonies israéliennes dans les territoires occupés qui sont désormais jugées sévèrement dans le monde entier y compris aux Etats-Unis.

Sur le fond Giscard d'Estaing admet aujourd'hui ce que le Parti socialiste affirme depuis longtemps à savoir qu'il n'y aura pas de paix durable au Proche Orient sans que soit, d'une manière ou d'une autre, pris en considération le droit des Palestiniens à disposer d'une patrie. Mais le président de la République commet en même temps deux graves erreurs qui apportent une nouvelle confirmation de la légèreté avec laquelle il conduit la politique internationale de la France.

La première est de parler du droit à l'autodétermination des Palestiniens sans même évoquer le droit de tous les pays de la région, donc y compris Israël, de vivre en paix et en sécurité. Dans la mesure où elle fait vers eux un pas que les dirigeants de l'O.l.p. ne peuvent manquer d'apprécier, la France ne devrait-elle pas saisir l'occasion de les amener à renoncer au passage de leur Charte qui fixe toujours comme objectif la destruction de l'Etat d'Israël ?

La deuxième erreur de Giscard d'Estaing réside dans le caractère fortement mercantiliste de sa prise de position propalestinienne. Il est évident que le communiqué signé à Koweit — où les Palestiniens occupent de hautes fonctions dans l'administration et dans l'économie — se trouve directement lié entre autres choses aux avantages consentis aux deux grandes compagnies pétrolières françaises. Le président de la République ne manquera pas à son retour de faire valoir qu'il a bien travaillé à assurer l'approvisionnement de la France en carburant et sans doute espère-t-il que ceci fera passer cela. Il n'est pas interdit d'avoir une plus haute idée de ce que pourrait être le rôle de la France en faveur d'une « paix juste et durable » au Proche-Orient. ●

Une erreur de transcription de l'interview que « L'Unité » a publiée de Daniel Mayer a complètement transformé un passage ayant trait à Edouard Depreux. Il fallait lire : « Je me rappelle Edouard Depreux dénonçant ceux qui parlent de dignité humaine à ceux qui n'ont même pas une écuelle de riz par jour pour nourrir leur famille. » Ce qui a été imprimé semblait, au contraire, attribuer à Edouard Depreux ce que, en réalité, il condamnait.



Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 41, bd de Magenta 75010 Paris - Tél. : 208.23.50. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gilbert Sans, Antoine Violet, Maryse Wolinsky. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannela ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Secrétaire administrative :* Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

La faillite de l'entreprise Barre

Il serait bon que Raymond Barre tâte un peu du chômage : il y trouverait sans doute l'occasion de créer une entreprise... et de mettre une sourdine à sa suffisance

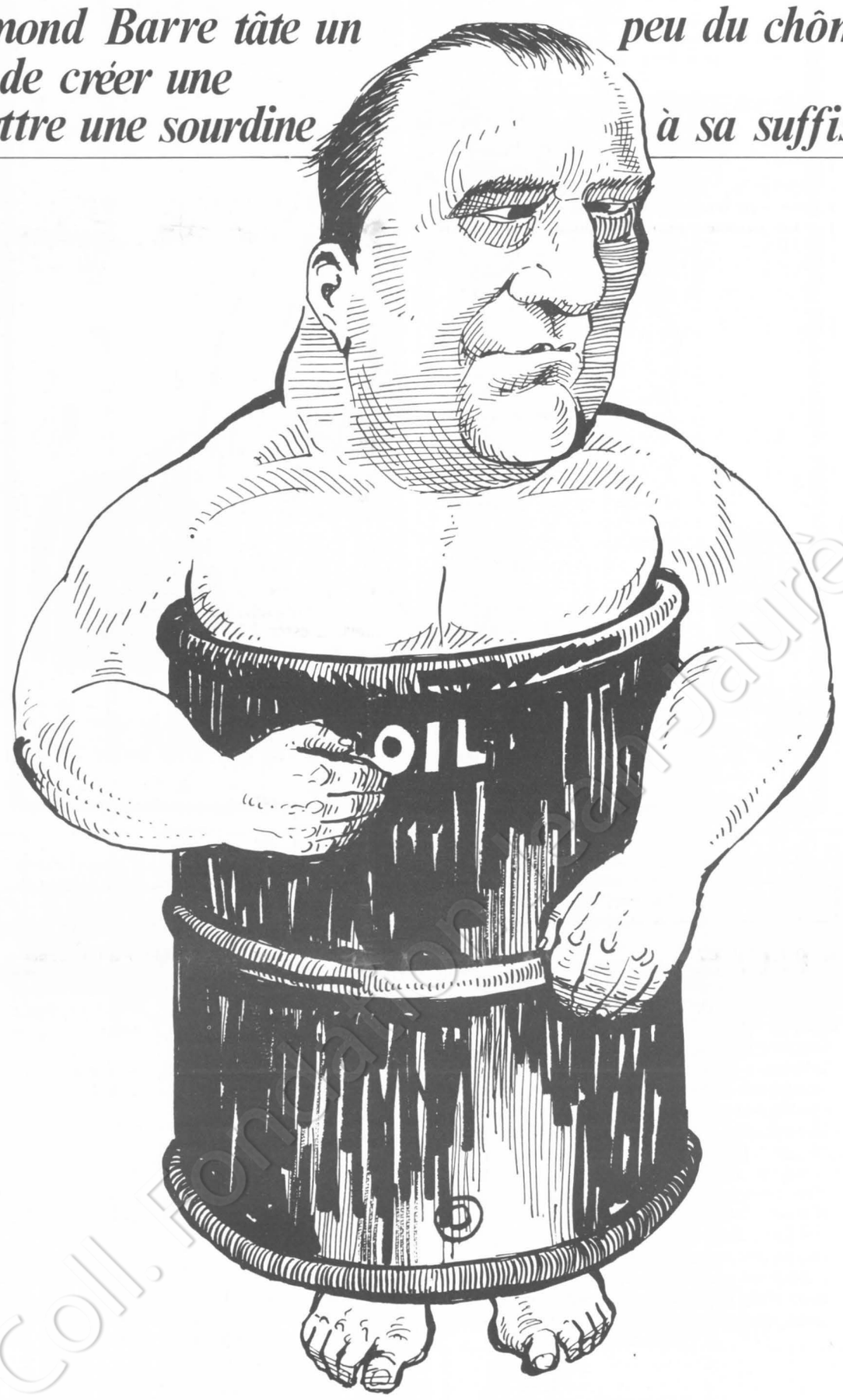

PAR GUY PERRIMOND

PROVOCATION ? Inconscience ? Raymond Barre, depuis un peu plus de trois ans, avait donné de multiples preuves de sa suffisance. Cette fois-ci il a atteint les limites de la goujaterie. Car quel économiste — fût-il, d'après une fausse légende, le « meilleur » de France — quel homme politique a osé déclarer : « Les chômeurs pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher les allocations de chômage » ? Raymond Barre, lui, l'a fait.

Dans une question écrite déposée jeudi, Paul Quilès, député de Paris, rappelait au Premier ministre qu'« en janvier 1980, la moitié des 1 485 400 chômeurs ne sont pas du tout indemnisés, que 80 000 touchent vingt-deux francs par jour, que 78 000 touchent de vingt-deux à quarante-trois francs par jour et que 447 000 touchent moins de 50% de leur salaire antérieur. » Et Paul Quilès conclut sa question en demandant à Raymond Barre « de lui indiquer de façon précise de quelle manière il envisage de permettre aux chômeurs de créer leur entreprise » ? On attend la réponse avec curiosité. Car à la vitesse dont ceux qui disposent du capital créent des emplois, on est en droit de se demander comment feront ceux qui n'ont pas de capital. A moins d'espérer, comme le font de plus en plus les Français, que le Loto, la loterie ou le tiercé ne leur permettent de « s'en sortir ».

Car la conjoncture économique et sociale ne leur laisse que très peu de raisons d'espérer. Le temps des mauvais rêves arrive et voici qu'avec lui basculent quelques idées-forces. Sur l'épargne par exemple. Et, bientôt, sur la propriété ! Les indicateurs économiques classiques n'annoncent rien d'autre. Ceux sur l'inflation, l'emploi, l'épargne, l'équilibre commercial, sont au rouge. Les autres clignotent.

Et les conjoncturistes hésitent. Il n'est pas simple, mois après mois, de jouer les Cassandre, d'annoncer une croissance des difficultés. D'autant que des mécanismes secondaires se mettent à jouer et redonnent à la production quelques ballons d'oxygène lui évitant une chute brutale.

Au cœur du système mis en place par le gouvernement pour trouver une issue à la crise, il y a la libération des prix. De rampante et « encadrée » celle-ci est devenue sauvage. N'ayant à craindre — à court terme — aucun risque politique, le patronat en a profité. Il a anticipé, largement, sur les hausses prévisibles ou attendues des matières premières, de l'énergie et dans une moindre mesure sur celle des salaires. C'est en relevant les prix industriels que le patronat est parvenu à soutenir les marges bénéficiaires de son industrie. Et si les profits sont en croissance, les trésoreries aussi. D'autant plus que les investissements, à l'exception de ceux permettant d'accroître la productivité, sont toujours aussi restreints. Soit que le patronat ne sache pas dans quel secteur investir — ignorant encore quels seront les secteurs porteurs et « juteux » durant les prochaines décennies — soit qu'en utilisant autrement ses disponibilités il escompte un profit plus important que dans les investissements industriels, soit qu'il préfère investir à l'étranger, dans les zones où les coûts salariaux sont faibles. Toujours est-il que le maintien de la production ne doit que peu aux investissements des industriels. Et que les profits, ou le cash-flow, n'ont pas servi, ou très peu, à créer des emplois par le biais des investissements.

Paradoxalement se sont les consommmateurs qui ont permis aux « affaires » de ne pas s'écrouler. En maintenant leurs dépenses, en tirant sur leur épargne ils ont évité une récession brutale et généralisée. La réaction des Français est simple. Persuadés que l'inflation, et une inflation lourde, au minimum à deux chiffres, était un phénomène durable, conscients que l'épargne ne leur permettait plus, comme par le passé, des achats d'importance — logements, etc. — les salariés français ont, ces dernières années, dépensé une part croissante de leur salaire. Or, cette désépargne « volontaire » a des conséquences prévisibles : canalisées par des organismes du type des caisses d'épargne, ces disponibilités servent à financer les investissements des collectivités locales par exemple. Tarir, même relativement, la source, c'est contraindre ces collectivités à ne pas investir ou, en trouvant de l'argent plus cher, à accroître la pression fiscale.

On le voit, si la désépargne est le reflet de conditions de vie plus difficiles, d'un rapport dégradé entre les salaires et les prix, elle est également le signe de difficultés à venir.

(Suite page 4)

Pas de cinéma pour les Smicards !

PAR CHRISTINE COTTIN

GRANDE première sociale du régime giscardien : le Smic net atteint deux mille francs ! Quelle prouesse ! Le libéralisme avancé est grand et Giscard est son prophète.

Prophète de malheur, en vérité. Qui, à l'heure actuelle, peut prétendre que c'est vivre que de le faire avec 2 317,42 F pour cent soixante-quatorze heures de travail mensuel ? Surtout qu'il ne reste, en fait, dans l'escarcelle du smicard que deux mille dix francs, une fois toutes les déductions opérées. Car ils cotisent, les smicards, au même titre que les autres, et ils font, comme les autres, un effort supplémentaire pour renflouer le déficit de la Sécurité sociale. « C'est justice », affirme le chœur des égalitaristes. Qui s'empressent d'insister sur la modicité des dernières « petites cotisations » : tout juste « l'équivalent de deux places de cinéma ». Certes. Mais combien de fois s'imaginent-ils que l'on peut s'offrir le cinéma quand on gagne deux mille francs par mois ?

Pour la région parisienne, une constatation s'impose : même en tirant les prix, les tarifs d'un mois de vie civilisée — folies non comprises — volent bien au-dessus des deux mille dix francs mensuels.

Aux smicards donc, les joies d'une vie plus... primitive. Les anxieux, eux, peuvent toujours se rassurer en se disant que si les smicards ne vont pas au cinéma, c'est parce qu'ils n'aiment pas cela.

Le gouvernement a fait tant de promesses sur la progression plus rapide des bas salaires, on s'était pris à espérer que ceux-là, au moins, ne verraient pas leur pouvoir d'achat diminuer. Tout le confirme : il n'en est rien.

Au bout de la misère distillée sur trente jours que représentent ces deux mille dix francs, la même questeion revient toujours : qu'est-ce que le Smic ? Est-ce le salaire minimum dont doit pouvoir disposer une personne qui travaille cent soixante-quatorze heures par mois ? On pourrait le croire. La commission supérieure des conventions collectives avait reçu pour mission d'établir un budget type qui devait servir à déterminer le Smic. C'était en 1952. Cette mission, depuis, est curieusement tombée en complète désuétude. A combien de repas faut-il mettre des pâtes pour arriver à boucler un budget pareil ? De toute évidence, les pouvoirs publics ne veulent pas le savoir. ●



Coll. Fondation Jaurès

Prix : l'art et la manière de calculer un indice

PAR ANTOINE LAURENT

L'INDICE des prix pour le mois de janvier 1980 est le plus mauvais depuis janvier 1959 (plus 2,4 %). Encore celui-ci survenait-il à l'issue d'une forte dévaluation du franc. Deux arguments ont immédiatement été avancés par le gouvernement et les commentateurs qui sont à sa solde : « le pétrole » et « c'est pire ailleurs ».

Le pétrole ? Si l'on enlève l'effet de la hausse des produits pétroliers et des tarifs d'E.d.f.-G.d.f., la hausse ressort à 1,1 %. Or il n'y a aucune raison pour que ces prix restent stables lorsque tous les autres prix montent. Si l'on enlève la « partie exceptionnelle » de ces hausses, c'est-à-dire celle qui est supérieure à l'évolution tendancielle des prix en France, disons pour faire bonne mesure 9 % (c'est ce qui a été constaté ces trois dernières années), alors l'augmentation des prix en janvier ressort à 1,5 % environ. C'est ce chiffre qu'il faut retenir pour mesurer l'inflation intérieure.

Les autres pays ? Notons d'abord que les prix en Allemagne ont augmenté quatre fois moins qu'en France : 0,5 %. Nos chers ministres ne déclaraient-ils pas récemment que l'accélération de l'inflation était plus forte en Allemagne qu'en France ? L'indice du mois de janvier apporte un cinglant démenti.

De fait, le Japon, le Bénélux et la Suisse continuent à connaître des augmentations de prix très inférieures à la France.

Seuls les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie font pire. Encore faut-il faire la part de ce qui n'est pas comparable. Dans ces pays en effet l'indice des prix à la consommation incorpore le coût de l'accession à la propriété du logement, et reflète donc l'augmentation vertigineuse du taux d'intérêt. On imagine ce qui se passerait si les loyers (plus 3,5 % en janvier, merci de les avoir libérés, monsieur Monory !) entraient dans l'indice pour leur part réelle dans le budget des ménages — ils sont actuellement très sous-représentés — et si on y ajoutait le coût de l'accession à la propriété : plus 25 % en un an en région parisienne, sans compter l'augmentation du crédit.



En réalité, l'indice des prix de janvier traduit une brutale accélération de l'inflation en France qui doit beaucoup moins qu'on ne le dit aux importations : services, plus 12 % en un an ; produits d'entretien et d'équipement du ménage, plus 15 %...

Seuls les produits alimentaires (à l'exception du pain et de la charcuterie : plus 13,5 %) demeurent modérés grâce à la viande et aux fruits et légumes. La douceur du climat en février a provoqué une avance de la végétation. Si mars ou avril connaissent des gelées, cela aura des répercussions catastrophiques sur les récoltes, donc sur les prix au printemps.

La conjonction de la libération tous azimuts des prix et des marges commerciales, l'inadaptation de notre industrie qui a réduit de 25 % ses investissements en cinq ans (en francs constants) et un rattrapage des prix des produits agricoles inévitable si l'on ne veut pas que les revenus des agriculteurs continuent de baisser, constituent un cocktail explosif qui devrait déboucher en 1980 sur une hausse des prix, selon l'indice officiel, comprise entre 13 et 14 %. Valéry Giscard d'Estaing aura du mal à se cacher derrière Raymond Barre pour éviter d'endosser la responsabilité d'un tel échec●

(Suite de la page 3)

Or, malgré ce maintien artificiel — et sectoriel — de la consommation, la production n'a tenu que grâce également à la reconstitution des stocks. Car, à nouveau, les industriels stockent, pensant que l'inflation sera supérieure aux frais de stockage, leur permettant ainsi d'accroître un peu plus leurs bénéfices. Lorsque les prix grimpent de 1 % par mois...

Pourtant nombreux sont les conjoncturistes qui estiment que durant le premier semestre la croissance sera nulle. Raymond Barre lui-même, tout en affirmant qu'il n'y aurait pas de récession, a déclaré : « Je ne dis pas que l'on ne sentira pas un ralentissement léger de l'activité économique par rapport à 1979. » Compte tenu de la fiabilité de ses déclarations, on peut d'ores et dejà penser que ce « ralentissement léger » pèsera lourd sur un marché de l'emploi déjà exangue.

A cela vont s'ajouter les conséquences prévisibles des prochaines hausses du pétrole, les producteurs ne voulant pas absorber l'inflation mondiale et celles des manipulations des taux d'intérêts. En jouant sur ces taux, les Etats-Unis par exemple ont permis au dollar de « tenir ». Mais, outre les conséquences immédiates, cette fuite en avant a, si elle se prolonge un temps soit peu, des conséquences catastrophiques : en déréglant les mécanismes du commerce international, en favorisant la spéculation financière contre la production, le capitalisme ruine ce sur quoi il se fonde en partie, l'éthique du travail. Lorsqu'une firme en arrive à privilégier ses jeux financiers contre sa vocation industrielle ou marchande, au nom de quoi les salariés continueraient-ils à voir dans le travail la source de toute richesse ?

Mais à court terme, ces manipulations vont peser sur la balance commerciale française, sur la course-poursuite avec handicap entre les importations et les exportations. Expliquer les déficits par la seule hausse du pétrole c'est oublier, par exemple, qu'en janvier nos exportations, malgré des records dans le secteur agro-alimentaire ont diminué de 2,3 %. La structure de nos exportations est telle que les contrecoups d'une récession généralisée, même de faible amplitude, aura sur notre économie de graves conséquences.

Au total, depuis 1974, le pouvoir en place, quels que soient les Premiers ministres, n'aura réussi que sur un seul point : restaurer la trésorerie et les profits des entreprises, des grandes en particulier. Pour le reste — le tissu industriel, les grands choix d'avenir, l'emploi, l'énergie, l'inflation — l'échec est patent. Evident. Le bilan est lourd. Car, en six ans, bien des choses étaient possibles. Encore aurait-il fallu le vouloir. Mais ni le C.n.p.f. ni le gouvernement ne pensent qu'une autre politique était souhaitable. Une question d'intérêt en quelque sorte. ●



LES SERFS DE LA MODE : LA SOLIDARITE S'ACCENTUE

A la chapelle Saint-Bruno dans le 18e arrondissement parisien, les Turcs grévistes de la faim n'étaient plus que seize. Le 3 mars dernier, on a emmené l'un d'entre eux à l'hôpital à cause de son extrême faiblesse.

Epuisés, les autres continuaient cependant. Parce que rien n'était encore réglé. Pourtant, il s'en est passé des choses, depuis le début de leur action le 21 février. D'abord, Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, a accepté le dialogue.

Pour le moment, le secrétaire d'Etat accepte de régulariser la situation des Turcs qui pourront trouver un contrat de travail. Or, dans la plupart des cas, ces travailleurs clandestins ne peuvent justement pas se procurer ce papier. La C.f.d.t., qui a accepté de syndiquer ces travailleurs contraints à l'illégalité, espère obtenir des pouvoirs publics qu'ils abandonnent la notion de « contrat de travail » pour celle de « travail de fait ». Faute de quoi, seul un très petit nombre de Turcs clandestins pourraient voir leur situation se régulariser. Ce que les grévistes et la C.f.d.t. ont toujours refusé depuis le début.

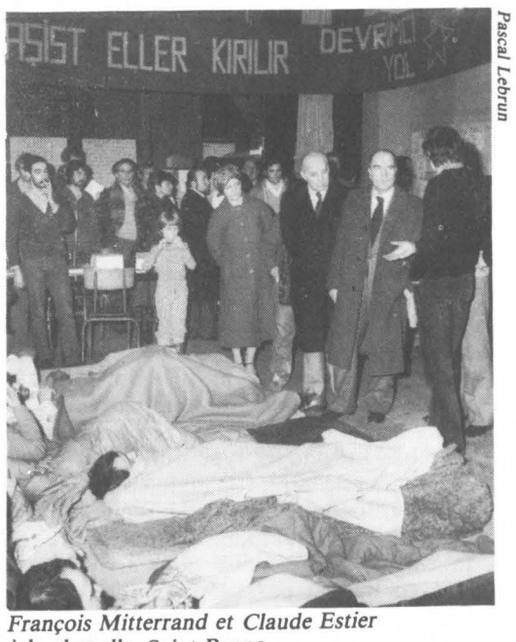

Pascal Lebrun

François Mitterrand et Claude Estier à la chapelle Saint-Bruno.

D'autant que maintenant, ils ont pu se compter. Le 3 mars dernier, ils étaient deux mille cinq cents au moins à manifester dans la rue jusque devant la Bourse du Travail. Un succès que la centrale de la rue Cadet n'espérait pas, car les obstacles à surmonter sont nombreux. La peur de se faire arrêter sans papier n'est pas le moindre.

La solidarité qui se développe autour de ces « esclaves du XXe siècle » ne cesse de prendre de l'ampleur. Après les mouvements contre le racisme et le Parti socialiste, la Ligue des Droits de l'Homme et le Syndicat de la magistrature ont apporté leur soutien aux travailleurs clandestins. Dimanche dernier, pendant le comité directeur, François Mitterrand, en compagnie de Claude Estier, a tenu à venir saluer les grévistes de la faim de la chapelle Saint-Bruno. Il a signé la pétition en leur faveur et réaffirmé que les propositions de Lionel Stoléru étaient « inacceptables » dans la mesure où elles s'opposent à toute solution collective.

Malgré tout, compte tenu de la mobilisation qui existe autour d'eux et parce qu'au secrétariat d'Etat on a fait un pas en acceptant l'idée de « travail de fait » — mais seulement pour les Turcs entrés en France avant 1976 — les grévistes de la faim ont décidé, mercredi dernier, au 24e jour de leur grève, de l'arrêter.

Le dialogue avec Stoléru doit se poursuivre ce vendredi matin à dix heures. Le nouveau mot d'ordre de la C.f.d.t. : tous au Sentier pour aider les clandestins à obtenir leur contrat de travail. C.C.

P.s. : ni pessimisme ni déchirements

Face à l'aggravation de la situation économique et sociale, au martèlement quotidien du P.c., le P.s. a autre chose à faire que s'enfermer dans une compétition électorale interne

PAR CLAUDE ESTIER

LA presse a décidément un étrange comportement à l'égard du Parti socialiste. Avant toute réunion de ses instances dirigeantes elle annonce régulièrement qu'on va s'y déchirer à pleines dents. Comme les choses ne se passent pas ainsi elle en est réduite à exprimer le lendemain sa surprise mêlée d'une certaine déception.

Le Comité directeur de samedi dernier n'a pas échappé à cette règle qui traduit une certaine conception de l'information. La veille ou l'avant-veille titres et commentaires annonçaient un combat sans merci entre François Mitterrand et Michel Rocard : « affrontements », « face à face », « lavage de linge sale en famille », étaient les expressions les plus aimables. Rien de tel ne s'est produit. On apprend alors, lundi, que « le P.s. a esquivé le débat ».

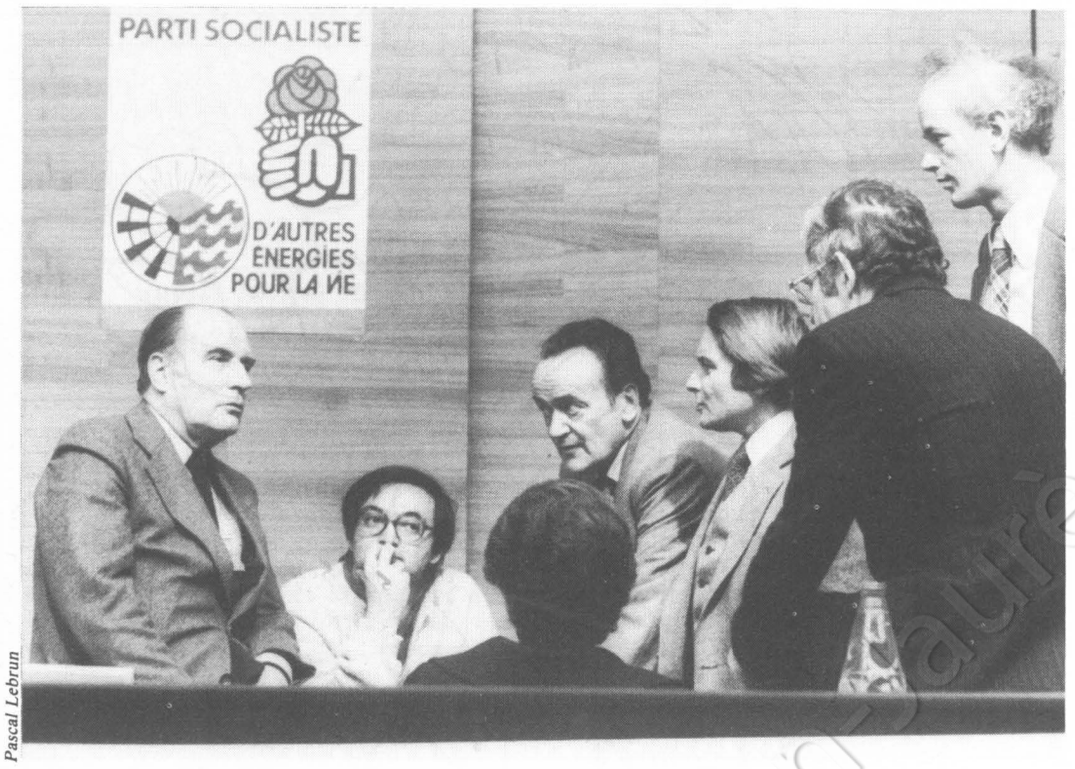

Pascal Lebrun

Longuement débattu

Rétablissons donc les faits. Il est vrai que ni François Mitterrand ni Michel Rocard n'ont pris la parole devant le Comité directeur. Mais celui-ci n'en a pas moins longuement débattu de la situation politique à partir du rapport d'activités de Lionel Jospin et d'un texte de résolution présenté conjointement par les deux courants qui constituent la majorité du Parti. Ce texte que nous publions intégralement a fait l'objet de discussions, d'amendements, de votes. Il a été finalement adopté par la majorité du Comité directeur avec l'abstention des minoritaires, ceux-ci ayant exprimé leur désaccord sur plusieurs points et notamment, dans l'hypothèse de l'élection d'un président socialiste, sur ce que devrait être son comportement face à l'Assemblée nationale actuelle.

Va-t-on découvrir aujourd'hui qu'il existe des divergences entre la majorité et la minorité issues du Congrès de Metz ? Il n'empêche que sur les problèmes les plus immédiats, la résolution du Comité directeur reflète la pensée quasi unanime du Parti socialiste notamment dans la priorité qu'il entend accorder dans son plan d'action contre la politique du Pouvoir. Cela n'arrange pas la presse qui ne voudrait voir qu'un P.s. exclusivement occupé à désigner son candidat à l'élection présidentielle de 1981, ce qui serait une façon de le mettre hors jeu pendant plus d'un an et de laisser le champ libre à la politique giscardienne.

Ceux qui pensent ainsi se préparent de nouvelles déceptions. Lors de sa convention nationale de janvier, le Parti socialiste a décidé unanimement de renvoyer à la fin de l'année le choix de son candidat, et quelles que soient les pressions en sens contraire il se tiendra à cette sage décision qui ne se trouve en rien modifiée par le fait que Michel Rocard ait fait savoir — ce dont d'ailleurs nul ne doutait — qu'il était candidat à la candidature.

Une bonne santé

Face à l'aggravation de la situation économique et sociale due au Pouvoir, au cynisme sans bornes de Raymond Barre, au martèlement quotidien du Parti communiste, le Parti socialiste a autre chose à faire que s'enfermer dans une compétition électorale interne. Ce n'est pas ce qu'attendent de lui ceux qui lui font confiance et dont le nombre est loin de diminuer comme l'affirment un peu vite certains commentateurs. Au lendemain même du Comité directeur, les quatre élections cantonales partielles de dimanche dernier — celles de Franconville notamment — ont au contraire confirmé la bonne santé du Parti socialiste alors que le P.c.f. enregistrait dans l'ensemble un tassement de ses voix.

Cela ne justifie donc ni pessimisme, ni déchirements. Dans une situation politique certes difficile, le Parti socialiste, fidèle à lui-même, entend rester le rassembleur de la gauche. Cela gêne sans aucun doute l'ensemble des forces qui sont liguées contre lui mais qui ne l'empêcheront pas plus demain qu'hier de poursuivre sa route. ●

Compte tenu de son importance politique, nous publions ici intégralement le texte de la résolution adoptée samedi par le Comité directeur, avec abstention des représentants des courants minoritaires B et C

LE Comité directeur du Parti socialiste a procédé à un examen approfondi de la situation politique, économique et sociale de notre pays.

Les Français subissent les conséquences de l'aggravation de la crise. Le président de la République, le Premier ministre et le patronat, fortifiés par la division de la gauche, conduisent leur action avec une brutalité accrue : montée du chômage, augmentation record des prix, remise en cause des avantages acquis dans le domaine de la Sécurité sociale, baisse généralisée du pouvoir d'achat. Dans le même temps les inégalités se sont accentuées, en particulier au détriment des femmes et des jeunes ; les loyers et les charges sociales ont été alourdis ; le gouvernement s'attaque aux mutuelles, accroît les impôts et les cotisations sociales, spolie l'épargne populaire, multiplie les mesures de démantèlement du secteur public, porte de graves atteintes aux libertés individuelles et collectives.

Depuis quelques semaines le regain de la tension dans le monde entre les deux blocs a été utilisé par la droite pour détourner les préoccupations des Français en tentant de les concentrer sur les seuls problèmes de politique internationale. Mais, pas plus que l'alibi pétrolier, la campagne alarmiste autour du retour à la tension ne saurait masquer la véritable logique mise en œuvre par le capitalisme : reconstituer les profits des principaux groupes multinationaux au détriment des travailleurs, des régions, de l'économie nationale. Pour faire reculer cette droite sans cesse plus arrogante, relayée par la propagande des médias, le Parti socialiste appelle ses Fédérations et ses militants à développer un très important effort de lutte et de popularisation du Projet socialiste.

Affirmer d'une seule voix une riposte globale à l'offensive de la droite, appuyer nos propositions sur notre capacité de rassemblement populaire, voilà les tâches de l'heure.

Le Comité directeur a également analysé la situation créée par la politique destructrice des dirigeants du P.c.f. En multipliant les manœuvres et les attaques grossières contre les socialistes, en essayant de justifier l'injustifiable, la direction communiste conforte la droite, prenant le risque de la maintenir au pouvoir. Les socialistes, conscients de leurs responsabilités devant le pays, refusent de se laisser entraîner dans cette division. Ils rétabliront la vérité en toute occasion et rappelleront, chaque fois que ce sera nécessaire, les véritables causes de la désunion de la gauche.

Les travailleurs, le peuple de gauche, savent bien que les changements nécessaires appellent le plus large rassemblement populaire autour du Parti socialiste.

Fidèle à sa stratégie, le Parti socialiste entend continuer de tout mettre en œuvre pour battre la droite. Il ne saurait y avoir de compromis avec elle. Le désistement républicain est une règle avec laquelle il n'est pas question de transiger.

Au cours des dernières semaines la question du gouvernement de la France en cas de victoire d'un socialiste aux élections présidentielles a été posée. Il faut réaffirmer clairement, dans la fidélité aux décisions de nos congrès, quels sont nos choix.

1° Il est exclu que les socialistes puissent gouverner avec la droite. Un président socialiste, rejetant le présidentialisme que nous n'avons cessé de condamner, ne pourra faire les propositions nécessaires de transformation de la société française sans dissoudre l'Assemblée nationale, en vue d'obtenir au Parlement comme dans le pays l'appui majoritaire nécessaire à la mise en œuvre de cette transformation. Il appartiendra alors au peuple de se prononcer.

2° S'il y a une majorité de gauche, et dans le contexte nouveau qu'il aura réussi à créer, le Parti socialiste proposera comme il y est prêt à tout moment un contrat de gouvernement à toutes les forces de gauche. Plus large sera l'union, plus assurée sera l'entreprise.

3° Toujours dans le cas d'une majorité de gauche, si comme en 1936 la direction du P.c.f. refusait de prendre ses responsabilités, le P.s. prendra les siennes. Il refusera de dire aux travailleurs : « Nous pourrions transformer les choses, mais rentrez chez vous, nous ne voulons pas gouverner. »

En quelque hypothèse que ce soit, la condition nécessaire de toute victoire de la gauche est un Parti socialiste fort.

Dans l'immédiat, le retour à l'espoir pour les travailleurs exige le renforcement du Parti socialiste, de son audience dans le pays, de sa participation aux luttes contre le Pouvoir et le patronat, particulièrement dans les entreprises, bref de sa capacité d'initiative propre.

Le Parti socialiste mobilisera autour de la diffusion et de la popularisation de son projet l'ensemble des sections. Cette campagne nationale sera marquée par plusieurs temps forts dénonçant les inégalités croissantes de la société actuelle.

Le 21 avril, après une vaste campagne une journée d'action menée simultanément dans tous les départements et avec la participation de tous les parlementaires du Parti marquera la volonté des socialistes de sauvegarder la Sécurité sociale et avec elle l'égalité de tous devant la santé.

Les 16, 17 et 18 mai, le Parti socialiste rassemblera ses groupes et sections d'entreprise, manifestant ainsi une volonté de renforcer son implantation et son action dans le monde du travail.

Dès les prochains mois, il approfondira sa réflexion sur la défense et la promotion du service public, le rôle de l'Etat, l'étendue et la forme des nationalisations. Il précisera ses propositions concernant le cadre de vie, la protection de l'environnement et la défense des droits de l'homme.

Le Projet socialiste pour les années quatre-vingt clarifie les données du combat. Il entend poursuivre son action vers la rupture avec le capitalisme. Il récuse la démarche politique dite de consensus dont le véritable ressort est la manipulation de l'opinion. Il rejette la pratique institutionnelle actuelle, et propose un rééquilibrage du pouvoir au profit du législatif. Il développe les grandes réformes prévues : nationalisations, planification démocratique, décentralisation, politique économique de redressement dans la recherche du plein emploi, mesures contre les inégalités, nouveaux droits pour les travailleurs et les citoyens, extension des espaces de libertés, bref l'ensemble des choix conformes au Projet socialiste dans la perspective de l'autogestion qui ne saurait être remise en cause. Il propose de faire de notre pays le creuset de la libération de l'homme et de la femme. Il incarne la volonté de briser l'engrenage de la guerre froide. Il affirme l'exigence autogestionnaire de lutte, de conquête du pouvoir, de transformation de la société, d'indépendance nationale, de recherche de la sécurité, de désarmement et de paix.

La victoire des forces de gauche est possible.

Le Comité directeur du Parti socialiste appelle tous les travailleurs et l'ensemble de la gauche à se rassembler autour de lui pour réunir les conditions permettant de battre la droite et de réaliser les changements démocratiques décisifs. ●

Gers : la potion amère de Mességué

Quand Zorro-Mességué avait emporté la mairie de Fleurance, il avait tout promis. Entre les usines qui n'ont jamais vu le jour et celles qui ferment, le Gers se transforme peu à peu en désert. Le milliardaire des herbes a fait chou blanc

PAR EMMANUELE PLAS

de notre envoyée spéciale

IL y a un mois, à Fleurance, l'usine Grundig fermait ses portes. Cent quatre-vingt-quinze chômeurs s'ajoutaient aux quatre mille cinq cents demandeurs d'emploi que compte le Gers. Avec ses cinq cent quinze employés, Grundig avait été la plus grosse entreprise du département. Actuellement pas une seule entreprise gersoise n'emploie plus de quatre cents personnes.

Ce morceau de Gascogne, laissé pour compte de l'industrie, est un de ces départements du quart Sud-Ouest du pays qui atteindra bientôt le seuil de désertification. On naît moins dans le Gers qu'on y meurt. Chaque jour un Gascon quitte son département. Et après les Martiniquais, ce sont les Gersois qui constituent le plus fort contingent des employés parisiens des P.t.t.

Trois cent mille habitants en 1880, cent soixante-quinze mille en 1980. L'hémorragie s'accélère : entre les deux derniers recensements le Gers a perdu dix mille des siens. « Bientôt, dit Jacques Fortinon, secrétaire de la section socialiste de Nogaro, la Gascogne sera transformée en zoo et on viendra voir les derniers Gascons comme on va voir les ours. »

Et pourtant Zorro était arrivé. En la personne du guérisseur, Maurice Mességué. En septembre 1973, avant même que le terrain ne fut acheté, mais juste avant les élections cantonales auxquelles il se présentait, l'homme des plantes, élu maire de Fleurance depuis 1971, avait posé la première pierre de l'usine Grundig. Un an plus tard l'usine fonctionnait. L'Etat versa la prime à la création d'emploi et Grundig fut exonéré de patente jusqu'en 1979. C'est d'ailleurs à cette date que la première vague de licenciements a déferlé. Aujourd'hui les bâtiments sont fermés. Les machines ont été démontées et expédiées vers une destination que les Fleurantins ignorent : peut-être Formose. Là, en tout cas, où la main-d'œuvre est encore moins chère.

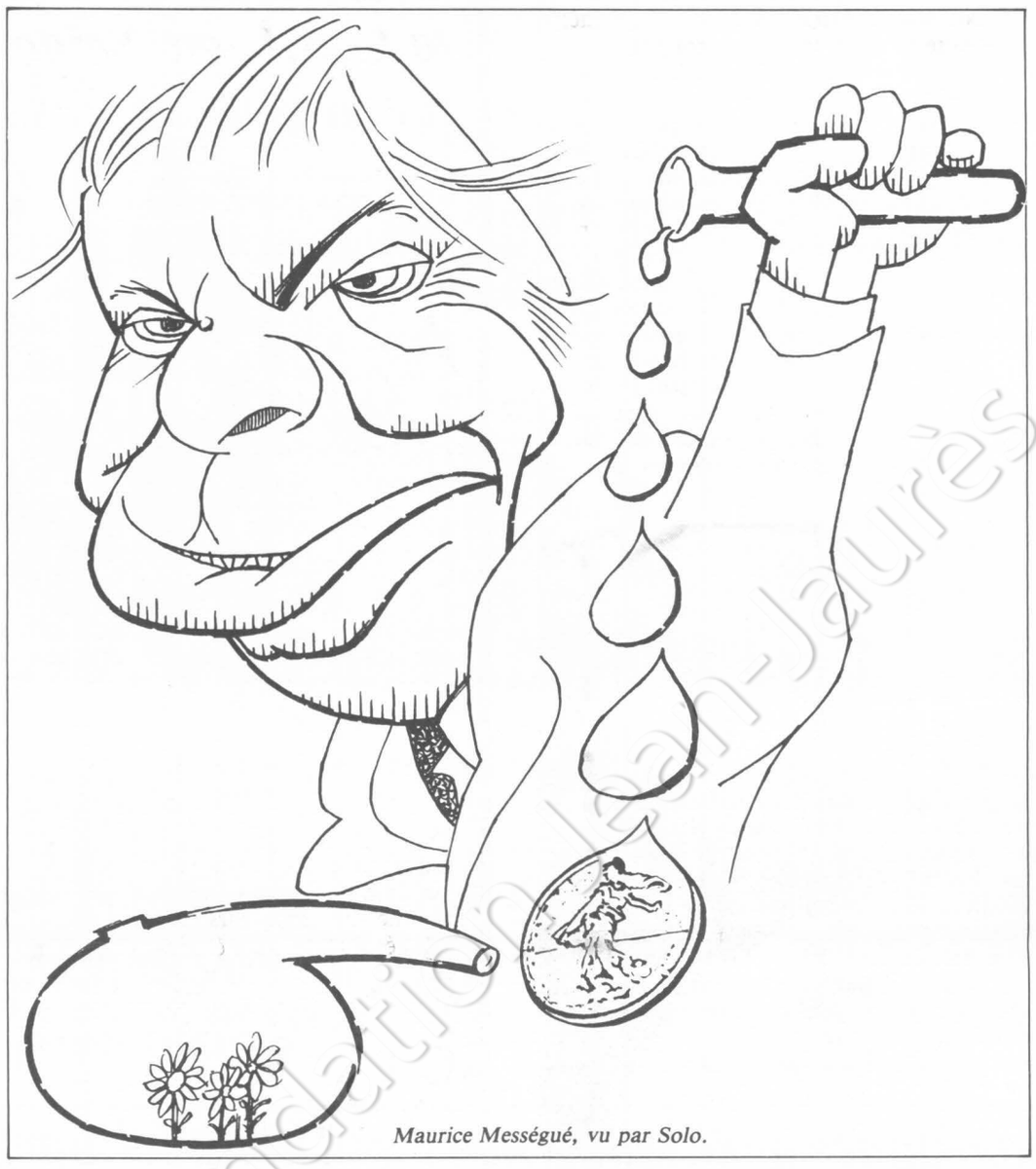

Maurice Mességué, vu par Solo.

« L'objectif de Grundig en venant à Fleurance était clair : disposer d'une main-d'œuvre locale abondante, payée au Smic, sans la tradition syndicale des régions industrielles françaises, attachée à son gagne-pain, car l'emploi est rare », dit Maryse Saint-Araille, secrétaire de la section socialiste de Fleurance. L'opération aura coûté six cent dix millions au contribuable français.

A Fleurance maintenant on fait comme si Grundig n'avait jamais existé. La petite ville (environ cinq mille habitants) semble dormir. Même le soleil de cette fin d'hiver, même le parfum des mimosas en fleurs ne parviennent pas à la sortir de sa léthargie. Il y a des logements libres à Fleurance !

Grundig c'est fini, mais Castel et Fromaget ça pourrait bien finir aussi. « On parle toujours de Grundig, remarque un militant socialiste fleurantin, mais Castel et Fromaget c'est beaucoup plus important encore pour l'économie du pays. » L'entreprise, qui compte actuellement deux cent quatre-vingts employés, fabrique des poutrelles métalliques. Castel, comme on dit ici, était très prospère avant l'arrivée de Mességué. En 1974, encore, elle employait sept cent cinquante personnes. Mille deux cents ouvriers auraient dû travailler dans ses ateliers, en 1980. La mauvaise gestion de son p.-d.g., des investissements inspirés directement par Mességué qui tenait, à l'époque, le tourisme et les produits naturels pour la panacée à la léthargie économique du Gers ont mis en grande difficulté l'entreprise. Mars 1980 marquera une date importante pour Castel : sera-t-elle ou non rachetée par l'usine Fayat de Libourne ?

Avec la fermeture de Grundig, c'est l'emploi féminin — donc souvent un salaire d'appoint — qui a été touché ; avec Castel ce sont les hommes qui perdent leur travail. « Avec la perspective de travailler chez Castel, note un enseignant, les élèves d'ici ne s'en faisaient pas. » Les ouvriers de chez Castel, devenus chômeurs, ne savent faire que le travail qu'on leur demandait dans l'entreprise. On dit même que le Centre de formation professionnelle de Lectoure éduquait ses élèves dans le but unique du travail demandé par l'usine fleurantine.

Promesses de Gascon

Fleurance n'est pas toute la Gascogne, mais à Cologne, à Marsolan, aussi, Mességué a laissé son empreinte, celle des usines fantômes. Sur le territoire de ces communes, des pancartes subsistent encore, annonçant la construction d'usines. La première pierre en avait été posée, cette fois-ci avant les élections législatives de 1978, par le thaumaturge de Fleurance. Le préfet s'extasiait et prononçait ces mots à l'adresse de Mességué : « Vous étonnez puisque vous tenez vos promesses. » Des promesses de Gascon, sans doute, puisque ces « antennes » du « laboratoire des herbes sauvages » du maire de Fleurance ne sont pas (encore !) sorties de terre. Des promesses qui n'avaient pas, quoi qu'il en soit, convaincu les électeurs gersois qui ont préféré envoyer au Palais-Bourbon le socialiste André Cellard.

Dans ce département, un des plus sous-industrialisés de France, Auch est la seule préfecture qui ne soit pas relié directement à Paris. L'unique ligne de chemin de fer du département transporte deux ou trois fois par jour des voyageurs entre Auch et Toulouse. Et c'est une ligne menacée. Tarbes-Agen a été fermée. Entre Morcenx et Tarbes, seuls roulent des trains de marchandises. Le schéma des transports du plan du Grand-Sud-Ouest a oublié le Gers, les deux autorou-



Le marché au gras d'Eauze.

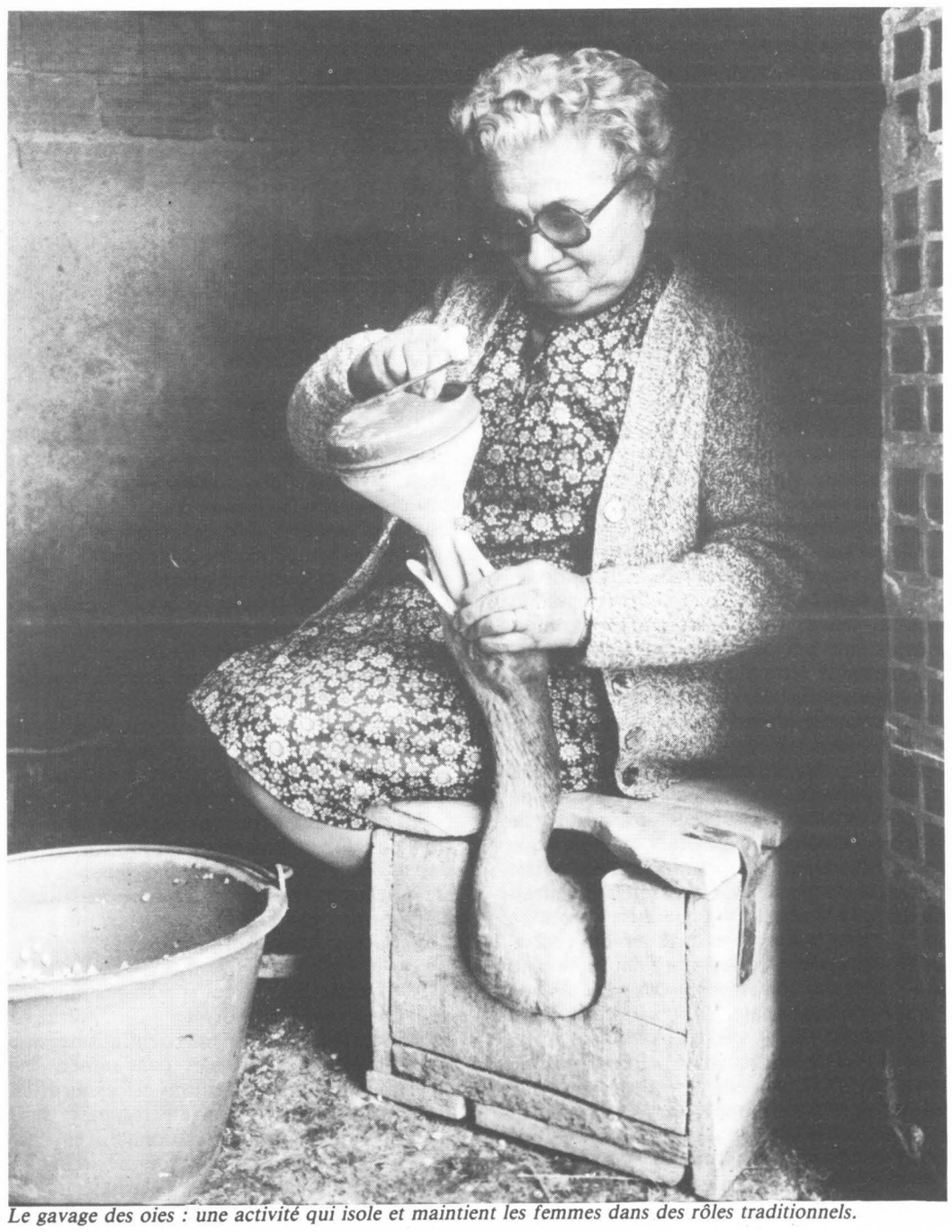

Le gavage des oies : une activité qui isole et maintient les femmes dans des rôles traditionnels.

tes Bordeaux-Toulouse et Toulouse-Bayonne encadrent le département. Bien sûr les élus locaux n'ont pas été consulté : « Il fait bon vivre dans le Gers mais on ne peut pas y travailler, note avec tristesse Gilles Galabert, conseiller général (P.s.) de Riscle. » Dans ce département loin de tout, qui ne possède aucune matière première pour l'industrie, l'agriculture produit des denrées chères (foie gras, melons de Lectoure, vins, ail) mais ne les transforme pas, sauf l'armagnac.

Jean Capin possède vingt-quatre hectares de terres dont huit hectares et demi de vigne, dans le Bas-Armagnac, une région de vingt-cinq à trente kilomètres de large sur cinquante kilomètres de long, à cheval sur les départements du Gers et des Landes. Il cultive la vigne, il loue le reste. Avec un ouvrier, à temps partiel il produit de l'armagnac et le commercialise lui-même : mille à deux mille bouteilles par an. Mais s'il n'avait pas un atelier de menuiserie, il ne pourrait joindre les deux bouts : « Il faut deux litres et demi de vin pour acheter un litre de fuel, constate ce vigneron-menuisier. »

Alors les gens arrachent et reçoivent une prime de quinze mille francs à l'hectare plus huit mille francs de prime de reconversion.

Il reste que les paysans gersois sont deux à trois fois plus endettés que la moyenne des paysans français : « Le Crédit agricole, ici, c'est le monstre, remarque Mario Mendès, secrétaire fédéral du Parti socialiste aux entreprises, il détient 80 % du marché bancaire départemental.» La terre change de mains. Au profit des gros propriétaires : entre 1963 et 1977, les propriétés de cinquante hectares et plus sont passées de 5,3 % à 16,2 %.

Autre produit gascon : le foie gras. Le marché du « gras » constitue bien souvent



La pesée des foies gras.

l'essentiel des revenus des petites et moyennes propriétés agricoles. Alors que l'élevage, le gavage des oies et des canards n'est qu'une activité annexe des exploitations agricoles. Les paysannes se plaignent de ce que les conserveurs (comtesse du Barry, Ducs de Gascogne) fassent la loi sur le marché : « Ils nous exploitent, dit une jeune agricultrice, rencontrée sur le marché d'Eauze — le plus important marché de « gras » —, il faudrait que les cours soient fixés par l'Etat comme pour les céréales ou le carburant et indexés sur le coût de la vie. » Odette Vallaeys, une militante socialiste de la section de l'Isle-Jourdain, au nord du département, constate que ce travail astreignant, pénible, solitaire, contribue à isoler les agricultrices et les maintient, encore plus que les citadines, dans les occupations traditionnellement réservées aux femmes. Mais que peuvent-elles faire d'autre ? Rien...

« Rien » est un mot qui revient dans la bouche de tous les Gersois lorsqu'on les interroge sur l'activité économique de leur département. Il faut dire que de Condom, où la coopérative vinicole comme les petites industries (35,6 % des entreprises gasconnes emploient moins de dix salariés et sept travailleurs sur dix gagnent moins de deux mille sept cents francs) connaissent de sérieuses difficultés, à l'Isle-Jourdain où, dans l'entreprise la plus importante (« la Chemiserie » : deux cents employés environ) les conditions de travail sont telles qu'il est arrivé que l'ambulance vienne trois fois dans l'après-midi pour emporter des ouvrières qui craquent physiquement ou nerveusement, l'horizon est sombre.

Au Conseil général, dont le président est le socialiste Jean Laborde député-maire d'Auch, on est bien obligé d'abord de veiller à ne pas augmenter la pression fiscale. Comment les Gersois paieraient-ils ? Il faut entretenir les centaines de kilomètres de routes départementales : il y a une seule route nationale entre Auch et Toulouse. Aussi le Conseil général tente-t-il, d'abord, de maintenir ce qui existe. La municipalité de Condom (dix-huit mille habitants) dirigée par le socialiste Abel Abeillé, a racheté les locaux d'une petite usine de meubles pour lui donner un peu d'oxygène. A signaler dans cette sous-préfecture une autre usine fantôme, inaugurée par Mességué avant chaque élection et... toujours vide.

Pour améliorer la production de maïs notamment, d'importants travaux d'irrigation seraient nécessaires : l'aménagement du bassin de l'Adour en est encore au stade de l'étude. « La qualité de nos produits agricoles ne suffit pas, dit Claude Bétaille, premier secrétaire fédéral du Parti socialiste, il faut aller vers des cultures spécialisées, courantes mais transformées sur place, donc implanter une industrie agro-alimentaire ou de surgelés. Mais ces entreprises ne veulent pas s'implanter dans le département parce qu'il n'y a pas d'infrastructure. C'est un cercle vicieux. La production échappe au Gers et le bénéfice de cette production n'y revient pas. »

Côté tourisme, le Gers fait injustement figure de région de passage vers la mer et les Pyrénées. Faute d'infrastructure hôtelière adaptée : « le Fleurance », hôtel quatre étoiles, construit par Castel aux portes de la petite ville, à côté de l'usine Grundig, est fermé, lui aussi. Faute de clients. Et pourtant la Gascogne, c'est beau, c'est très beau avec ses vallonnements, ses vieux villages perchés. La gentillesse des Gascons, leur art de vivre, leur cuisine et leurs vins font du pays de d'Artagnan un hâvre de paix pour citadins surmenés. Certains l'ont déjà compris : à Marsolan — mais dans d'autres villages aussi —, on compte plus de résidences secondaires, achetées par des Belges, des Anglais, des Allemands, des Parisiens ou des Bordelais, que de résidences principales.

36 % de la population active du Gers travaille dans le secteur agricole. Il n'y a pas de tradition ouvrière en Gascogne. Ce fait, ainsi que la petite taille des entreprises et leur petit nombre autorisent le patronat gersois à pratiquer à outrance la répression syndicale : les délégués syndicaux firent partie de la première fournée de licenciements, chez Grundig en 1979. Chez Ducler, une entreprise de travaux publics, à Mirande, la C.g.t. a essayé de s'implanter : un travailleur a été mis à la porte parce qu'il distribuait des tracts appelant à la création d'une section syndicale. Il y a un mois à peine, cinq autres travailleurs ont été mis à pied parce qu'ils étaient des militants syndicaux.

« Lorsque notre candidat aux élections cantonales et André Cellard ont voulu apporter leur soutien à la lutte chez Grundig, ils ont été très mal accueillis par les ouvriers : la politique, pouah ! Le syndicat, pouah ! », se souvient Maryse Saint-Araille, secrétaire de la section socialiste de Fleurance. Un militant de la C.g.t. constate : « Quand on assiste à des réunions syndicales dans ce département, ces paysans qu'on a projeté brutalement dans un milieu industriel ont tout à apprendre. » Dans les supérettes de Nogaro les employées sont tout juste payées au Smic pour cinquante heures de travail par semaine ! « Je suis bien avec le patron donc je ne serai pas licencié », est une réflexion qu'on entend couramment.

Et pourtant les Gascons votent à gauche : leurs deux députés sont socialistes, le P.s. est majoritaire au sein du Conseil général et, dès 1965, ils donnaient la majorité à François Mitterrand. Car chacun sait bien ici que c'est la politique gouvernementale qui a fait du Gers un département en péril. La solution ne peut venir que de Paris et d'une politique volontariste de régionalisation. En tout cas, pas du plan actuel du Grand-Sud-Ouest. ●

Quand il faut choisir entre la viande et le loyer

Peut-on vivre avec ce qui reste une fois le loyer payé? Une enquête effectuée par la C.n.l. en Seine-Saint-Denis démontre que la gêne, la misère parfois, se généralise

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

AVEC le mois de mars, les expulsions et les saisies vont reprendre ; triste printemps pour bien des Français qui ont de plus en plus de mal à faire face à une quittance sans cesse en augmentation. Le tout dans un contexte de crise de l'emploi qui n'arrange rien.

La gravité de la situation, une enquête de la Fédération de la C.n.l. (Confédération nationale du logement) en Seine-Saint-Denis en fait la preuve. En novembre et en décembre derniers, les militants de cette organisation ont fait le tour du département pour interroger le plus grand nombre possible de personnes sur leurs problèmes de logement. Les réponses ont été nombreuses, détaillées. De la femme de ménage au cadre, pratiquement toutes les personnes interrogées ont indiqué leur salaire, ont vaincu la pudeur pour témoigner sur leurs difficultés de vie. « Avoir permis de s'exprimer à ceux qui ne le font jamais, c'est déjà une satisfaction pour nous », ont expliqué les promoteurs de l'enquête.

Le résultat de cette étude est consternant. Même dans un département comme la Seine-Saint-Denis, géré depuis longtemps dans sa majorité par des communes de gauche. D'abord parce que le problème de l'emploi est ici particulièrement grave. 53 000 chômeurs y sont recensés sur une population de un million trois cent mille... En vingt et un mois, quatre-vingt une entreprises y ont fermé leurs portes. Partout, les suppressions d'emploi se multiplient. Si bien que les conditions de logement ne s'améliorent pas, au contraire.

Trois chiffres suffisent à dresser un bilan : 29 % des logements du département sont considérés comme surpeuplés, selon les normes administratives. Sur 41 300 demandeurs de logement — ce chiffre a augmenté de 27 % en deux ans — 11 500 sont prioritaires mais n'ont aucune chance d'accéder à un logement H.l.m. : leur revenu mensuel est inférieur aux 2 000 F que demandent les organismes pour accepter des locataires. Ainsi la demande reste un problème crucial, quoi qu'en dise le gouvernement qui préfère prétendre que les besoins quantitatifs aujourd'hui satisfaits, attaquons-nous aux besoins qualitatifs. Que des jeunes ménages continuent à cohabiter avec leurs parents dans des appartements trop petits qu'aucun des couples ne pourrait payer séparément, cela signifie-t-il que « la demande quantitative » est satisfaite ?

Ressort également de l'enquête de la C.n.l. que les taux d'effort sont souvent incroyablement élevés. Un jeune célibataire qui gagne 2 000 F par mois consacre plus de la moitié de ses revenus à son logement. Comment fait-il pour vivre ? Dans une famille nombreuse, on apporte un début de réponse : « Nous mangeons de la viande une fois par semaine seulement, et c'est un sacrifice. » Des exemple équivalents, les militants de la C.n.1. en ont recueillis des centaines ; impossible de les citer tous.

Les augmentations de loyers sont bien sûr responsables de ces difficultés. Mais surtout les charges, qui ont souvent doublé en un an. Et d'abord les charges de chauffage, d'autant plus mal acceptées que la qualité du service a baissé, que, souvent, il ne fait pas 19° dans les appartements mais 15-16° ; et ce sont moisissures et humidité qui se développent. En même temps que gonfle la quittance.

Quant à ceux chez qui a été installé un chauffage électrique, leur situation est encore plus dramatique. Pour un F4 chauffé au fuel, la charge d'un hiver représente environ 3 000 F ; elle atteint 5 000 F pour le même appartement en tout électrique. Dans ces cas-là, les gens préfèrent parfois ne pas allumer les convecteurs. Et gèlent. Vive le progrès !

Pour l'eau chaude, le problème est le même. Le mètre-cube coûte en moyenne 23 F dans le département, dans certains cas il atteint 28 F. Alors que la température en est plus basse cette année. Lorsqu'une amicale de locataires demande aux propriétaires des explications sur les coûts et les prix de la thermie, ils sont, presque à tout coup, bien en peine de les fournir, dépendants de sociétés de chauffe qu'ils ne contrôlent pas.

La réforme du logement dont l'application se généralise n'apporte aucune solution à ces problèmes. Au contraire. Elle fait miroiter l'espoir d'accéder à la propriété alors que bien peu en ont vraiment les moyens. « Tous les jours nous voyons dans nos permanences des gens qui ont signé des promesses de vente, abusés par les sociétés immobilières qui leur promettent que l'A.p.l. (Aide personnalisée au logement) résoudra leurs difficultés financières », racontent les responsables de la fédération de Seine-Saint-Denis.

Les nouveaux modes de financement du logement aboutissent en fait à des augmentations de loyers considérables. En particulier pour les réhabilitations. Dans beaucoup de cas, ces rénovations sont effectivement nécessaires. Mais provoquent des drames. Ainsi il a été annoncé aux locataires d'une société anonyme H.l.m. que leurs loyers seraient, après réhabilitation, augmentés de 20 F par m² et par an. En fait, les calculs étaient faux et les loyers annoncés vont passer de 55,32 F le m² à 107 F au 1er avril ! On pourrait croire que l'A.p.l. allait permettre de payer la majeure partie de la différence. Mais cinquante-quatre locataires seulement en bénéficieront alors qu'actuellement ils sont plus de cent à toucher l'allocation logement. L'administration réserve de drôles d'injustices !

L'évolution de la situation inquiète donc grandement les directeurs d'Offices qui voient augmenter les impayées. Ou leurs immeubles rester vides. L'enquête de la C.n.l. apporte même la démonstration d'un fait qu'on soupçonnait depuis quelque temps : la proche banlieue est maintenant touchée par la dépopulation comme l'a d'abord été le centre de Prais. Et les plus pauvres fuient plus loin, dans la lointaine banlieue. Comment en irait-il autrement alors qu'un F5 dans un immeuble H.l.m. en rénovation à Aubervilliers coûte aujourd'hui 560 000 F...

Le décalage croissant entre le prix du logement qui ne cesse de grimper et les ressources des habitants qui, elles, ont tendance à décroître risque bien d'aboutir à des situations explosives. A partir de son enquête, la C.n.l. a lancé un mois d'action dans le département ; une quarantaine d'associations se bat dans les résidences. Mais c'est encore insuffisant. Le Premier ministre a ainsi refusé de recevoir la délégation qui voulait lui présenter les résultats de son enquête, renvoyant tout le monde au préfet. La lutte dans ce secteur reste délicate à mener. Parce que les propriétaires attendent le pourrissement des actions, ne réagissant aux grèves de loyers qu'au moment où l'un des participants désire déménager ; on lui demande alors tranquillement son arriéré.

Ces pratiques ne sont pas exceptionnelles. Du moins ont-elles cessé de l'être. Elles accentuent le climat de malaise, le sentiment de culpabilité qui pèse sur les Français pauvres, sur ceux « qui ne s'en sortent pas ». Pas de pitié pour les canards boiteux, le mot d'ordre se généralise, semble-t-il. Mais qu'adviendra-t-il de la France lorsque les canards boiteux y seront majoritaires ? ●

Zimbabwe : le verdict des armes et des urnes

Au Zimbabwe, on vient d'assister au triomphe électoral de ceux qui avaient choisi de lutter les armes à la main

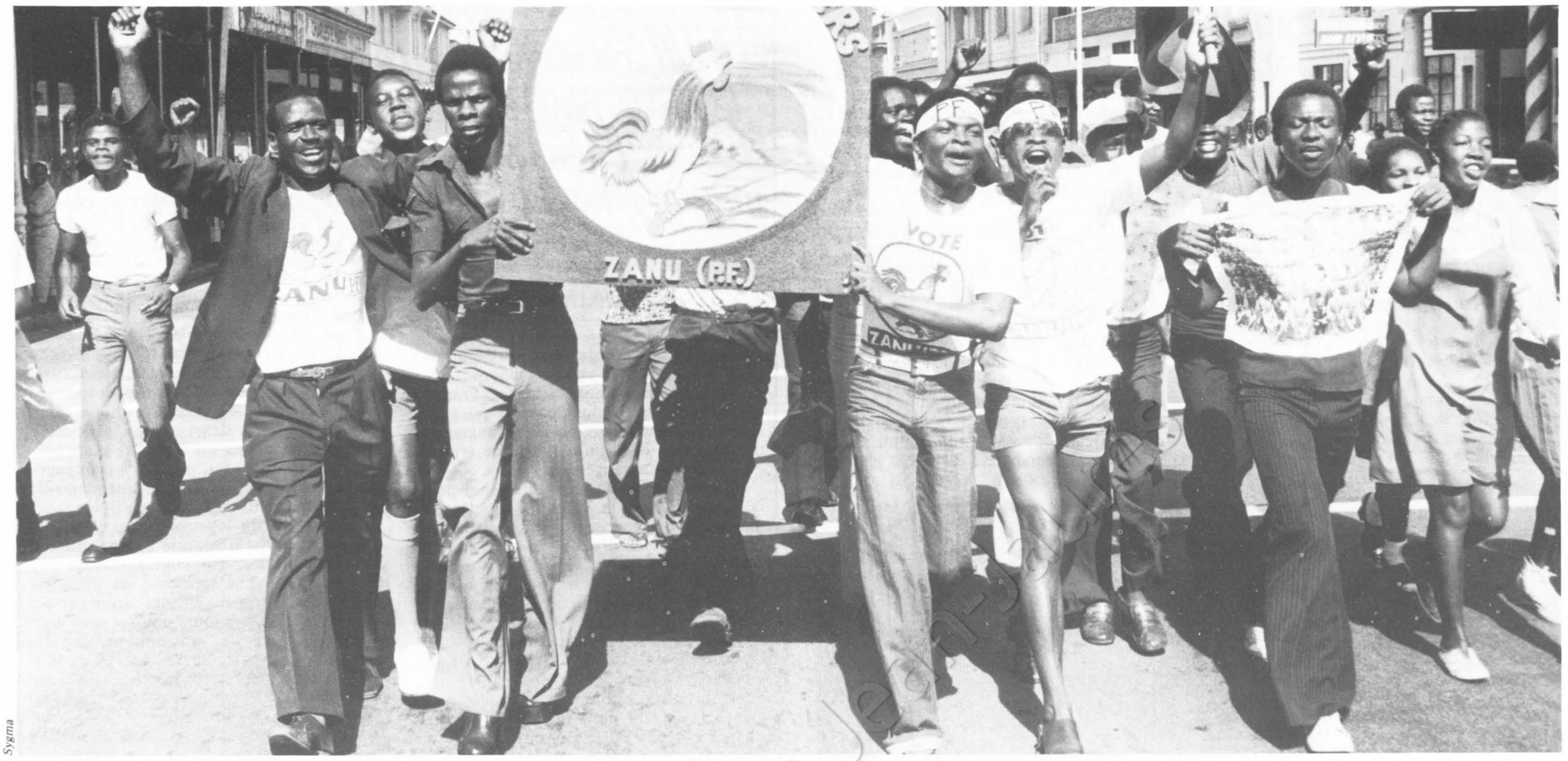

Sygma

PAR JACQUES DELEPINE

A la veille du scrutin en Zimbabwe-Rhodésie, la faveur de tous les pronostics allait à la Zanu-Pf de Robert Mugabe, mais nul n'aurait osé prévoir un tel raz de marée (1) ! Cinquante-cinq sièges lui assurent la majorité absolue dans un Parlement de cent membres où, pourtant, vingt sièges sont réservés aux Blancs, et le verdict coupe court à toutes les spéculations sur l'attitude possible de lord Soames : il ne peut qu'appeler Mugabe à former le nouveau gouvernement, alors qu'on le disait peu enclin à le faire au cas où la Zanu-Pf serait arrivée en tête du scrutin sans obtenir la majorité absolue. Plus généralement, les élections marquent le triomphe absolu de ceux qui, contre le compromis fallacieux accepté par Muzorewa, ont prôné la lutte de libération : les deux branches du Front patriotique, Zanu de Mugabe et Zapu de Nkomo, totalisent 75 sièges sur les 80 dévolus aux Africains. A la fin de 1977, le président Nyerere disait à la délégation de l'Internationale socialiste en Afrique australe qu'aucune lutte de libération en Afrique n'avait bénéficié d'un appui populaire comparable à celui dont jouissait le Front patriotique : les événements lui ont totalement donné raison.

Reconvertis en agents électoraux

Or il est impossible aux adversaires de la Zanu et du Front patriotique de contester ces résultats : tous les observateurs (2), officiels ou non, se sont accordés pour reconnaître que, dans l'ensemble, le scrutin s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes. Si même certains peuvent émettre des réserves, ce sont les partis du Front patriotique et notamment la Zanu. En effet, tandis que leurs combattants étaient regroupés dans des camps, les troupes de l'autre partie avaient toute liberté de mouvement, qu'il s'agisse de l'armée rhodésienne, formée par les Blancs, dont les trop fameux commandos provocateurs des Selous Scouts, ou des 20 000 hommes des milices de Muzorewa. On a certes dit que la Zanu avait réussi à dissimuler quelques milliers de ses meilleurs combattants, reconvertis en agents électoraux : cela, qui ne semble d'ailleurs pas prouvé, montrerait seulement la réalité de leur insertion politique dans le peuple. On ne saurait assurément, d'autre part, accuser le gouverneur britannique, lord Soames, d'avoir favorisé la Zanu : des menaces sévères ont été formulées contre elle, alors que ses adversaires en méritaient sans doute davantage, des militants ont été arrêtés, des réunions interdites... Tout bien pesé, cette attitude, souvent d'ailleurs compensée par une bonne entente locale entre les commissaires britanniques et les responsables des mouvements de libération, a peut-être eu quelques effets positifs, notamment en évitant que les inquiétudes et l'hostilité des Européens dépassent un seuil tolérable.

Après une longue lutte, voilà donc Robert Mugabe Premier ministre d'un Zimbabwe indépendant. Beaucoup dépend maintenant de son habileté autant que de sa fermeté. Ce socialiste convaincu, généralement décrit comme un doctrinaire, a durant toute la campagne électorale fait preuve d'une grande modération. Modération dans son programme à court, voire à moyen terme. La priorité a été donnée à une action pragmatique : assurer la réinsertion des réfugiés, remettre en marche les rouages essentiels de l'Etat et de l'économie. Si la Zanu entend favoriser, sans l'imposer, la constitution d'exploitations agricoles collectives, elle n'envisage pas de déposséder les colons blancs, d'autant que le départ de nombre d'entre eux a libéré beaucoup de terres ; il n'est pas question non plus de socialiser actuellement l'industrie et les services, et les contacts ont été multipliés avec les milieux d'affaires. Modération d'autre part à l'égard de la Zapu, son partenaire dans le Front patriotique : la Zanu-Pf a toujours affirmé que, si elle souhaitait voir définir par les votes les forces respectives des deux composantes, elle voulait ensuite qu'au pouvoir le Front patriotique soit réuni. Modération à l'égard des pays voisins : Robert Mugabe, qui s'est même employé à calmer des élans inconsidérés de Julius Nyerere (prêt à remettre éventuellement en cause le scrutin) a d'autre part, semble-t-il, donné des garanties à l'Afrique du Sud dont il a tout lieu de craindre la menace.

Le triomphe électoral amènera-t-il la Zanu à radicaliser ses positions ? Cela ne paraît pas opportun. Outre que son attitude n'est sans doute pas étrangère à son succès, bien des facteurs de politique intérieure et extérieure devraient l'inciter à maintenir sa ligne. Associer la Zapu au

Robert Mugabe.



Keystone

Lord Soames le jour des élections.



Sygma

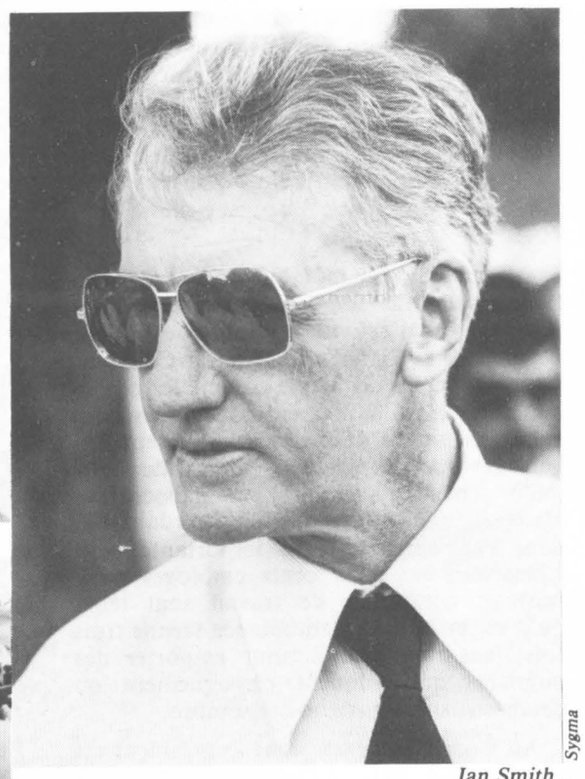

Sygma

Ian Smith.

gouvernement, c'est à coup sûr élargir ses bases sociales et régionales vers la bourgeoisie noire naissante et l'Ouest du pays ; c'est marquer symboliquement l'unité de l'aspiration à la libération ; c'est une manière de rassurer la minorité blanche; c'est enfin sans doute donner des garanties à des pays comme la Grande-Bretagne et l'U.r.s.s. qui, toutes deux, pour des motifs différents, étaient plus favorables à Joshua Nkomo. Le maintien d'une ligne pragmatique, qui semble souhaité d'ailleurs par des pays amis comme le Mozambique, garantirait l'octroi d'aides dont le pays a grand besoin ; il peut aussi éviter un affrontement direct avec l'Afrique du Sud.

Car le nouveau Zimbabwe, s'il bénéficie de sérieux atouts, court aussi de grands dangers. Atout d'abord que la confirmation de la vigueur politique de la Zanu et, à un moindre degré, de la Zapu. Atouts encore que l'existence de solides infrastructures économiques, le grand nombre de diplômés et de techniciens africains, maintenant revenus au pays quand ils l'avaient quitté, l'assurance d'une aide extérieure appréciable. Mais que de dangers encore ! A deux reprises, dont l'une toute récente, l'Afrique du Sud a menacé d'intervenir si « le chaos » s'instaurait au Zimbabwe : or, pour Pretoria, la seule venue au pouvoir du marxiste Mugabe risque de signifier le début du « chaos ». Pour peu que se produisent des troubles, le pire est à craindre : le début d'un conflit explosif non seulement pour le Zimbabwe mais pour toute l'Afrique australe. Etrangement silencieuses, les grandes puissances, dont la France (3), se doivent d'affirmer nettement qu'elles n'admettront pas que soit remis en cause le verdict des urnes ; elles se doivent de remplir leurs engagements politiques et économiques. Il nous revient de le leur rappeler avec constance et vigueur et de nous montrer solidaires d'un peuple à qui vient de s'ouvrir une route encore semée d'embûches. ●

(1) Au début de février, on accordait généralement 36 sièges à la Zanu, 21 à la Zapu.

(2) Dont André Chandernagor.

(3) Le Quai d'Orsay est silencieux, mais les médias contrôlés par le Pouvoir s'expriment, et parfois de quelle étrange façon ! Certains de nos lecteurs n'ont pas dû voir sans étonnement le « dossier » diffusé le 3 mars par Antenne 2 pendant le journal de 20 heures, où l'on présentait une « milice patronale » au service des colons blancs, pour qui la lutte armée avec la Zanu se poursuivait, paraît-il, sans trêve ! Sur les élections, Antenne 2 n'avait rien à dire...

Colombie : une féodalité déguisée en démocratie

Démocratie de carton pâte, la Colombie est un pays pauvre qui vit sous la botte grâce à l'omniprésence des militaires et à la contrebande de marijuana



Dans une rue de Bogota.

PAR FREDERIC BAROIS

EN l'espace de quelques semaines, la télévision française vient de tourner par deux fois ses caméras vers la Colombie : pour montrer le pourquoi et le comment du trafic de la drogue tout d'abord. Pour filmer la prise en otage de vingt diplomates de haut rang par des guérilleros du M-19 ensuite. Mais si au lieu de toujours montrer les mêmes vingt mètres carrés du parking de l'ambassade, les cameramen avaient fait pivoter leurs engins, peut-être aurions-nous pu apercevoir, de l'autre côté de la route, les grillages surmontés de barbelés qui entourent le campus de l'université nationale de Bogota et les soldats qui en contrôlent strictement l'entrée. Peut-être aussi aurions-nous pu apercevoir quelques-unes de ces Dodge rouillées et rafistolées de l'après-guerre qui sillonnent encore les rues de la capitale.

Parce que la Colombie est un pays pauvre qui vit sous la botte. Pourtant beaucoup d'éléments portent à croire qu'elle est une des rares démocraties du continent : un président de la République et un Parlement élu au suffrage universel, un président qui arbitre les disputes des partis libéraux et conservateurs qui se relaient depuis vingt ans au pouvoir. Mais alors, pourquoi ces actes de violence ? Pourquoi le M-19, encore lui, s'est-il emparé il y a deux ans d'une cargaison entière d'armes au nez et à la barbe de l'armée ? Et pourquoi Amnesty International dénonce-t-elle de plus en plus souvent les exactions commises dans ce pays ? Des questions, on peut s'en poser à l'infini si l'on s'en tient à cette espèce de décor en carton pâte constitutionnel. La réalité est tout autre.

Le président Turbay Ayala a été élu par moins de 20% des inscrits et l'existence des partis ne repose sur aucun jeu démocratique à l'échelle du pays : seule une mince frange de la bourgeoisie fait de la politique comme elle prendrait le thé. L'échiquier politique colombien n'est qu'un vaste instrument de distributions d'honneurs, de postes et d'avantages en tous genres. Hormis les amateurs, peu nombreux sont ceux que concernent ces évolutions. Sur vingt-quatre millions d'habitants, la moitié est

(suite en page 10)

M-19 : des émules de Simon Bolivar

PAR BLANCHE MANUEL

DEPUIS le 27 février dernier, un groupe de militants du M-19 (Mouvement du 19 avril) détient quatorze ambassadeurs à l'ambassade de Saint-Domingue à Bogota (Colombie). Le M-19 est né d'une scission de l'Anapo — parti populiste de l'ancien dictateur Pinille — survenue à la suite de la fraude pendant les élections présidentielles de 1974 par un groupe de militants qui se regroupent sous le slogan : « Avec le peuple, avec les armes » et refusent toute participation à des élections organisées par ce régime où depuis vingt ans deux partis traditionnels alternent au pouvoir. Phénomène de plus en plus répandu en Amérique latine où des régimes autoritaires sous prétexte de façade démocratique, mais sans risquer leur pouvoir, transforment les élections en farces dignes d'Ubu.

Le M-19 n'est pas le seul mouvement à prôner la lutte armée. Mais un certain nombre d'actions d'éclat en font aujourd'hui un des plus connus : après l'occupation d'un musée, des militants du M-19 se sont emparés de l'épée de Simon Bolivar — le héros des guerres de libération du début du XIXe siècle —, le ramenant symboliquement au combat ; en mars 1976 ils ont enlevé José Mercado, dirigeant syndical, l'ont jugé publiquement — les personnes intéressées par le procès devaient inscrire « si » ou « no » sur les murs selon qu'elles le considéraient comme un traître — et l'ont condamné ; enfin le 1er janvier 1979 ils se sont emparés d'un important stock d'armes dans un dépôt de l'armée.

Quatre autres groupes de guérilla luttent contre le régime : l'Armée de libération nationale (A.l.n.) à laquelle Camilo Torres a appartenu et dont un des dirigeants, Manuel Martinez Quiroz, a été torturé et assassiné en septembre 1978, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (F.a.r.c.) qui sont le bras armé du Parti communiste ; l'Armée populaire de libération (E.p.l.) pro-maoïste, et le tout récent Mouvement d'autodéfense ouvrière (M.a.o.). Malgré des appels de plusieurs d'entre eux à l'unité, aucune avancée n'a été faite en ce sens pour le moment. On doit, toutefois, noter que la libération de 311 prisonniers politiques réclamée par le M-19 ne concerne pas uniquement des membres de ce mouvement.

Selon l'opposition colombienne, entre septembre 1978 et mai 1979 plus de 2 500 citoyens ont été arrêtés et pour la plupart torturés. Plus de cinq cents seraient encore emprisonnés. Les tortures pratiquées par les forces armées colombiennes ne diffèrent en rien de celles pratiquées par leurs collègues du cône Sud. Le témoignage de cette femme-médecin n'est qu'un parmi des centaines : « (...) On me banda les yeux et mit des menottes, ils m'enveloppèrent la tête avec un tissu matelassé pour ne pas laisser de trace de torture, ils parcoururent avec moi tous les couloirs du cachot, en me lançant contre les murs (...), ils me donnèrent des coups sur tout le corps (...). Pendant tout ce temps, je ne savais pas si ma fille (5 ans) était oui ou non dans le même endroit. J'entendais des enregistrements de sa voix qui m'appelait angoissée (...).

Avec l'arrivée au pouvoir du président Julio Cesar Turbay Ayale, la répression et les atteintes aux libertés se sont accrues. Ayant fait campagne contre l'insécurité, le président a mis en place tout un corpus de lois qui structurent la terreur et placent le pouvoir judiciaire sous contrôle militaire.

Le statut de sécurité du 6 septembre 1978 a renforcé l'évolution commencée quelques années auparavant. Déjà le décret 2132 de 1975 prévoyait que les délits de rébellion et d'émeutes seraient traités par la justice militaire. Le statut de sécurité étend en fait à la justice militaire tous les délits à partir du moment où les forces armées décident de s'y intéresser. Toutes les primes ont été augmentées : alors que le délit de rébellion était passible de six mois à quatre ans de prison, la peine est maintenant de huit à quartorze ans. Les droits de la défense sont complètement bafoués. En général les accusés ont un avocat commis d'office — un militaire ! Quand les familles parviennent à choisir un avocat, celui-ci ne peut mener à bien son travail, les dossiers lui sont refusés... Enfin comme dans tout procès militaire, les 70 % du processus se passent à huis clos. Or, actuellement, ce sont plusieurs centaines de personnes qui sont jugées dans ces conditions : trois procès sont en cours dans le cadre de la justice militaire. Un premier procès concerne des personnes accusées d'appartenir au M-19 : cent soixante-cinq sont en prison, cent cinquante sont « absentes ». Un second procès doit juger quarante personnes soupçonnées d'appartenir aux F.a.r.c. actuellement détenues, et d'autres personnes non arrêtées. Un troisième procès se déroule contre des militants du M.a.o. accusés d'une attaque contre une banque.

Si on ajoute à cela que depuis le 9 janvier le gouvernement a mis en vigueur l'article 28 de la Constitution qui lui permet de détenir toute personne soupçonnée de « troubler l'ordre public », on peut conclure que le régime colombien conserve avec peine les apparences d'une démocratie et qu'irrémédiablement le régime glisse vers une solution à l'uruguayenne. ●

(suite de la page 9)

totalement marginalisée, vivant dans les pires conditions de misère, dans les bidonvilles ou dans les campagnes, analphabète et imperméable à toute idéologie. Cette dépolitisation touche aussi la classe ouvrière puisque sur les 650 000 ouvriers de 1977, seule une infime minorité était syndiquée.

« La Colombie est un pays féodal », nous affirmait un observateur. Même si le trait est un peu lourd, il n'en reflète pas moins l'extrême inégalité sociale et l'absence totale de contrôle des actes du gouvernement par le peuple. C'est ce qui explique que le président Turbay Ayala ait pu se dessaisir de nombre de ses prérogatives au profit de l'armée. Tout d'abord grâce à un « statut de sécurité », il a confié aux militaires le soin du maintien de l'ordre public, les tribunaux militaires devenant seuls compétents pour statuer en la matière. Puis il a laissé carte blanche à son ministre de la Défense, le général Camacho Leyva, en ce qui concerne l'application de l'article 28 de la Constitution. Celui-ci autorise le président à suspendre dans certains cas les garanties de l'Habeas corpus. Désormais, la détention préventive peut aller jusqu'à dix jours pour un simple suspect, celui-ci devant apporter la preuve de son innocence, alors que traditionnellement c'est à l'accusation d'étayer ses charges. Depuis que ce texte est en vigueur les arrestations arbitraires se sont multipliées n'épargnant ni les personnalités en vue, ni les enfants pour faire pression sur les parents. Alors que le gouvernement prétendait s'attaquer uniquement aux organisations clandestines, c'est toute la gauche colombienne, pourtant faible, qui a été touchée. Dans le sud du pays, la région du Cauca où vivent les Indiens des tribus Paeces est sous contrôle militaire en raison du développement du

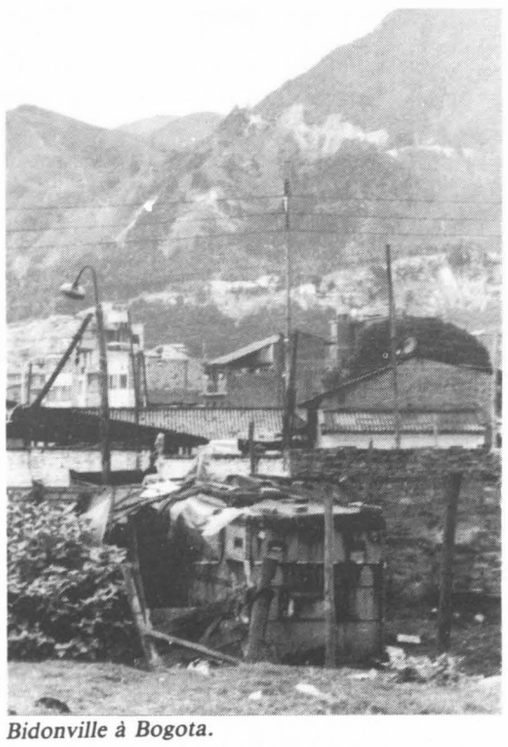

Bidonville à Bogota.

Comité régional des Indiens du Cauca (Cric) et de la présence du 6e front des Forces armées révolutionnaires colombiennes (Farc).

Les témoignages de répression ne manquent pas, car s'il y a mille prisonniers politiques au dire des guérilleros du M-19, on peut multiplier par cinq ou six le nombre de ceux qui ont été arrêtés un temps puis furent relachés après avoir été « intimidés ».

Trois dollars par jour

Cependant, pour grave que soit la situation, elle ne peut être comparée à celle des pays du cône sud du continent, même si les opposants parlent d'« uruguayisation ». D'ailleurs, ne parlent-ils pas aussi de « sous-dictature militaire » ? Face à ce développement des brutalités, la gauche colombienne a réagi en organisant il y a un an, en mars 79, un forum des droits de l'homme auquel ont participé des membres éminents des partis libéral et conservateur. Des intellectuels ont lancé le mouvement Firmes qui s'est donné pour tâche de réunifier les mouvements d'opposition et d'organiser celle-ci, n'écartant pas la violence pour arriver au pouvoir.

Mais la tâche n'est pas facile, étant donné la quasi-inexistence d'une opinion publique et la banalisation du statut de sécurité. En effet, dès le mois de mai dernier, le président Julio Cesar Turbay Ayala parlait d'un retour à une situation de droit. Il ne s'agissait pas de la pacification désirée par tous mais de l'insertion des mesures en vigueur dans les textes légaux : ni plus ni moins normaliser l'exception.

C'est que les hommes au pouvoir ont peur de la crise économique qui menace la relative paix sociale de ces dernières années. Il est vrai qu'après une guerre civile qui fit plusieurs centaines de milliers de morts dans les années 1970, la Colombie aspirait à un certain calme. Les conservateurs et les libéraux mirent donc au point une stratégie de Front national que menacent aujourd'hui l'inflation (26% en 1979), la diminution des salaires en monnaie constante — trois dollars par jour en moyenne —, et l'augmentation des profits dans l'industrie privée.

Blocage nord-américain

Mais ce qui menace encore plus la fragile économie colombienne est un déficit énergétique que les 3 000 millions de dollars de réserve ne suffiront pas à équilibrer. Dés 1976 en effet, le ministre des Mines aujourd'hui ministre des Finances, Garcia Parra, révélait que de 1977 à 1984, plus de 6 000 millions de dollars seraient nécessaires aux importations de pétrole. Et ces chiffres doivent être majorés en raison des hausses de prix du brut. Cette nécessité d'importer du pétrole semble paradoxale dans un pays qui a pour voisin deux importants producteurs, le Venezuela et l'Equateur. La configuration géologique serait-elle si accidentée dans cette région que les gisements importants se trouveraient systématiquement hors des limites territoriales colombiennes ?

En fait « personne ne peut dire si nous avons du pétrole ou non. Et cette ignorance a des raisons politiques », affirme Guillermo Perry, l'une des sommités économiques du pays. Car les contrats de recherche de gisements signés avec les com-

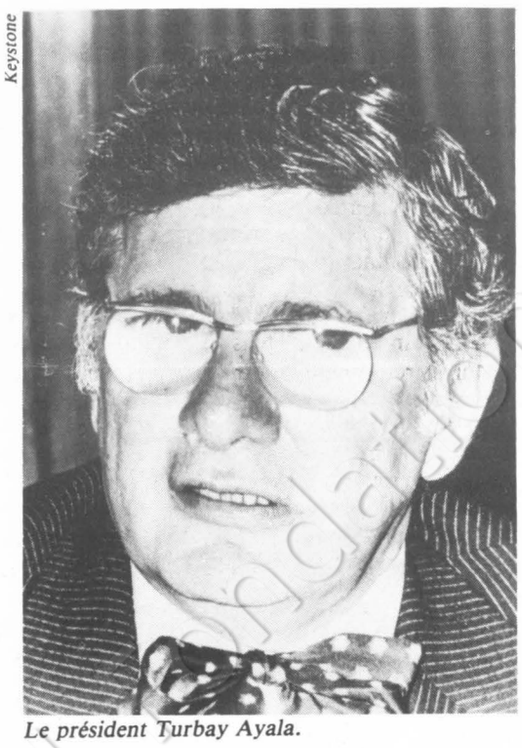

Keystone

Le président Turbay Ayala.

pagnies américaines, Exxon en tête, prévoyaient une moyenne de percements de quatre-vingts puits par an. Il y en eut tout au plus une vingtaine. Et cette absence de politique exploratrice a continué après que la compagnie nationale Ecopetrol ait pris une place prioritaire dans les contrats d'association.

Le blocage nord-américain est évident et les raisons ne le sont pas moins : la Colombie fait partie de ces réserves inexploitées que l'on se garde pour plus tard. Mais s'il y a blocage américain, on ne peut pas dire qu'il y ait tentative colombienne de s'en défaire. Et cet abandon colombien est aussi sensible pour d'autres minerais : ainsi des importantes réserves de charbon, 60% des réserves sud-américaines, exploitées au tiers des ressources connues (30 000 millions de tonnes) et qui n'ont rapporté en 1978 que 16 millions de dollars. Ainsi des réserves de gaz de la Guajira, au nord du pays.

Mais cette dernière région est aussi le lieu d'une culture des plus florissantes : celle de la marijuana, qui rapporte bon an mal an entre 600 et 1 000 millions de dollars, fait vivre 30 000 personnes mais participe, par le recyclage de l'argent noir, à l'entretien de l'inflation. Ce que l'on a pris l'habitude d'appeler « économie parallèle » en Colombie ne concerne pas que les cultures illicites mais aussi les exportations clandestines de café, par exemple, la première source de rentrée de devises du pays.

La contrebande est parfois un premier pas sur les chemins de la clandestinité. Cependant même si, au cours d'une interview accordée peu avant sa chute, Somoza avait déclaré que s'il tombait, le régime colombien le suivrait, même si aux dires d'un haut gradé colombien, il y a 2 000 guérilleros dans le pays et même si quelques centaines de Colombiens ont été prêter main-forte aux sandinistes, l'effet Sandino n'est pas encore colombien.

Les cachets mirobolants de la "pharmaffia"

Au moment où cédant aux pressions des laboratoires pharmaceutiques le gouvernement s'apprête à libérer les prix des médicaments, il n'est pas inutile de rappeler les agissements de la "pharmaffia"

PAR JEAN-LOUP REVERIER

CONFRONTE au déficit croissant de la Sécurité sociale, le gouvernement a décidé de « rentabiliser » le meilleur système de santé du monde, jugé décidément trop coûteux. Les graves conséquences des solutions qu'il préconise ont provoqué le tollé des partis, syndicats et organisations progressistes comme des milieux médicaux et paramédicaux. Nous expliquions ici même la semaine dernière comment le projet de nouvelle convention entre médecins et Sécurité sociale, mis au point par Pierre Coudreau (directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie), porterait un coup mortel au principe de l'égalité des citoyens devant le droit à la santé.

Un autre aspect trop souvent ignoré des abus qui pèsent sur la Sécurité sociale vaut d'être souligné au moment où, cédant aux pressions des laboratoires pharmaceutiques, le gouvernement s'apprête à libérer progressivement les prix des médicaments. Apparemment les difficultés financières des Français préoccupent beaucoup moins Matignon que celles auxquelles les laboratoires se disent confrontés. Venant après les deux relèvements, l'an passé, du taux de cotisation des salariés au régime général d'assurance maladie et le déplafonnement d'un point de cette cotisation, depuis janvier, la suppression modulée du contrôle des prix des spécialités pharmaceutiques se traduira bientôt par une ponction supplémentaire sur le budget des familles.

Facteur aggravant : à compter du 1er mai prochain, les régimes complémentaires — pour l'essentiel les mutuelles —, dont bénéficient plus de vingt millions d'habitants de l'Hexagone, devront laisser une partie des frais pharmaceutiques et médicaux non remboursés par la Sécurité sociale à la charge des malades. Cette régression, qu'entraînera l'application du décret Barrot — du nom du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale — publié au Journal officiel du 17 janvier, obligera les assurés sociaux disposant d'une mutuelle à payer de leur poche jusqu'à 12 % des médicaments les moins bien remboursés (au taux de 40 %) par la Sécurité sociale. Les promoteurs de cette mesure l'ont justifiée par la nécessité de « responsabiliser » les consommateurs de soins. De là à dire que les malades sont irresponsables, il n'y a qu'un pas. La décence de Jacques Barrot lui a interdit de le franchir. Sous la République giscardienne, la remise en cause des grands principes se fait sans altérer le vernis de discours bien policés. Une préoccupation cependant bien dérisoire et tout à fait secondaire aux yeux des victimes de ces discours.

Comment la libération des prix des médicaments a-t-elle été officiellement justifiée ? Plusieurs arguments sont avancés. Tout d'abord, aucun domaine ne doit plus échapper au libéralisme économique cher à Raymond Barre. D'où l'idée que le contrôle du prix des spécialités serait un avatar d'une époque révolue. Chacun ayant pu constater que la levée des contrôles de prix s'accompagne d'une poussée inflationniste, peu souhaitable dans le contexte actuel, ne fût-ce qu'en raison de l'ampleur du déficit de la Sécurité sociale, quels autres facteurs ont pu inciter le gouvernement à prendre cette décision ? Comme toujours, en pareil cas, il faut chercher du côté des producteurs, en l'occurrence les industriels multinationaux ou français du médicament. Ceux-ci se sont plaints de devoir vendre leurs spécialités dans noter pays de 30 à 40 % moins cher qu'à l'étranger. Dans la phase d'intensification de la concurrence internationale que nous traversons, les progrès de la recherche et les perspectives de la bio-industrie nécessitent de gros investissements. Aussi, en desserrant le carcan de la réglementation du prix des médicaments, prétend-on offrir aux laboratoires français la possibilité de dégager des marges supérieures pour investir et n'être pas éliminés de ce secteur de pointe.

Si l'objectif annoncé paraît difficilement critiquable, la prétendue misère des laboratoires et le moyen envisagé pour atteindre cet objectif appellent de sérieuses réserves. Maintenir la France parmi les cinq ou six nations qui, d'ici quelques années, détiendront les clés du devenir de l'industrie

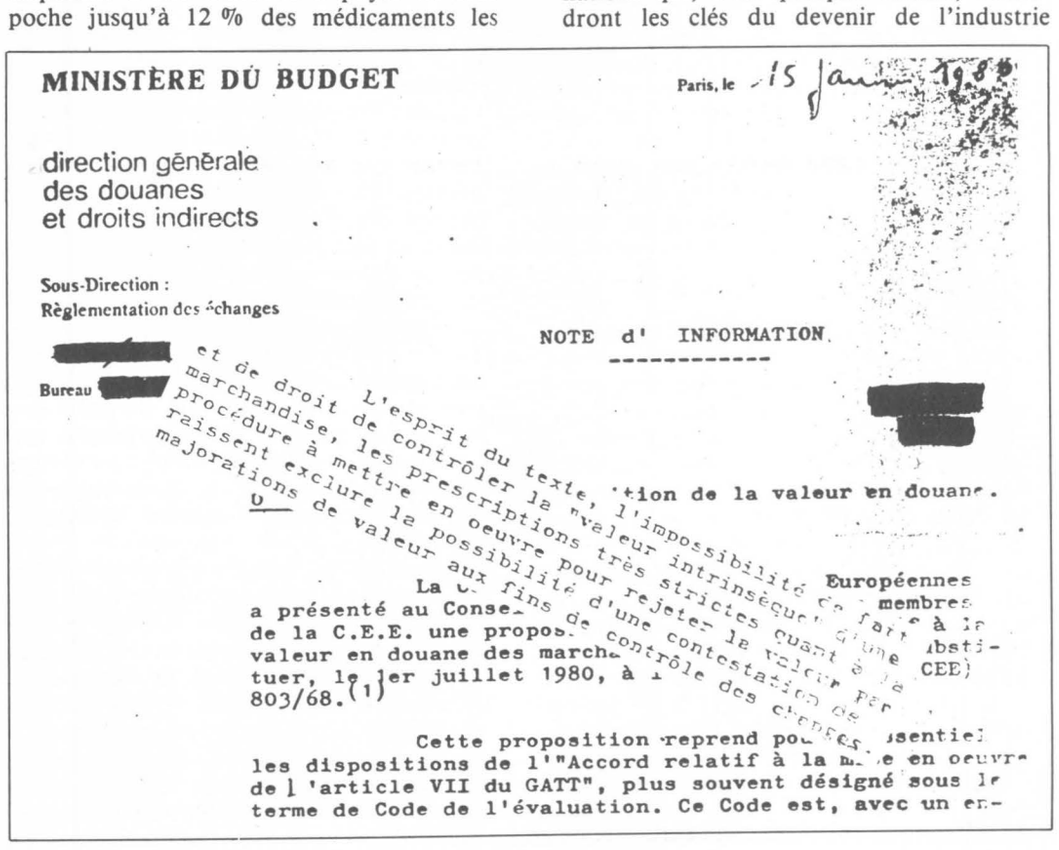

MINISTÈRE DU BUDGET

Paris, le 15 janv. 1980

direction générale
des douanes
et droits indirects

Sous-Direction :
Règlementation des échanges

Bureau [redacted]

NOTE d' INFORMATION

[redacted]

et de droit de contrôler la valeur intrinsèque de la marchandise, les prescriptions très strictes quant à la procédure à mettre en oeuvre pour rejeter la valeur déclarée raissent exclure la possibilité d'une contestation de majorations de valeur aux fins de contrôle des change

tion de la valeur en douane.

Européennes membres à la abstiCEE)

La C
a présenté au Conse
de la C.E.E. une propos
valeur en douane des march
tuer, le 1er juillet 1980, à
803/68.(1)

Cette proposition reprend po sentiel
les dispositions de l'"Accord relatif à la m e en oeuvre
de l 'article VII du GATT", plus souvent désigné sous le
terme de Code de l'évaluation. Ce Code est, avec un en-

pharmaceutique mondiale est un noble souci. Que n'animait-il Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'en 1974 Roussel-Uclaf, premier laboratoire français, passa sous le contrôle de Hœchst (R.f.a.) avec son feu vert ? Il est grand temps que les pouvoirs publics se réveillent alors qu'on compte vingt-six sociétés étrangères sur la cinquantaine de laboratoires qui réalisent chaque année plus des trois quarts des vingt milliards de francs que représente le marché national des médicaments. Si l'on additionne les résultats des laboratoires français passés sous la coupe de multinationales étrangères, ceux des filiales de ces dernières opérant dans l'Hexagone et les médicaments fabriqués sous licence par des entreprises françaises, on atteint plus des deux tiers du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique. Le moins que l'on puisse dire est qu'il y aurait effectivement urgence à redresser la barre. Cependant, on distingue mal en quoi la libération du prix des médicaments répond à cette situation. Sera-t-elle exclusivement réservée aux spécialités françaises fabriquées par des laboratoires français ? Faute d'avoir rien prévu de tel, le gouvernement ne va pas aider davantage les industriels français du médicament que leurs concurrents allemands, américains, suisses, anglais ou italiens.

Il y a plus grave. On peut en effet se demander si les lamentations des laboratoires valent bien d'être prises au pied de la lettre. Qu'ils vendent leur production moins cher en France qu'à l'étranger n'implique pas — loin de là ! — qu'ils la vendent à perte dans notre pays. Simplement, les contrôles, la législation et la réglementation les empêchent en partie de réaliser ici les mêmes superprofits qu'ailleurs. Il ne manquent pourtant pas de moyens de contourner les obstacles. La surfacturation frauduleuse à l'importation des principes actifs n'est pas le moindre d'entre eux.

Les principes actifs sont les produits de base qui entrent dans la composition des spécialités. La loi française interdisant d'importer des médicaments tout prêts à la vente, les multinationales pharmaceutiques « jouent » sur ces principes actifs en les facturant deux, cinq, dix et jusqu'à quatre-vingts fois leur prix réel à leurs filiales. Les agents des douanes ont découvert et prouvé l'étendue de cette pratique en comparant le prix de vente d'un principe actif à une société française au prix du même principe dans d'autres pays ou bien encore en le fabriquant eux-mêmes dans le laboratoire des Finances à partir de sa formule chimique. Ainsi ont-ils été amenés à contester la valeur avancée pour de nombreux principes actifs par les multinationales dans leurs transactions avec leurs filiales françaises.

Bien entendu, notre pays n'est pas seule victime de ce procédé que nous avions décrit en détail dans ces colonnes voici deux ans (voir « l'Unité » n° 290). A l'époque, le montant de cette majoration frauduleuse atteignait un milliard de francs.



Ces pratiques n'ayant pas cessé, nous pouvons affirmer que les dossiers établis par l'administration des Finances concernent une fraude de l'ordre de cent cinquante milliards de centimes constatée au cours des cinq dernières années. Le plus souvent, les fonds ainsi détournés aboutissent dans des paradis fiscaux. Dès lors que pour établir le prix de vente d'un médicament en pharmacie, il faut multiplier le prix du principe actif par cinq ou six, il s'ensuit que le surcoût de cette fraude atteint entre sept et neuf milliards de francs pour la Sécurité sociale et les malades.

A la fin de l'envoi, je touche

Ces procédés ont une triple conséquence. Facteurs d'inflation et de renchérissement du coût de la santé, ils permettent d'importantes sorties de capitaux qui échappent au contrôle des changes. Enfin, les résultats financiers en France des multinationales du médicament se ressentent durement de ces pratiques, ce qui leur permet de ne pas acquitter leur juste part d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux. Bien entendu, le gouvernement n'ignore rien de tout cela lorsqu'il feint de s'apitoyer sur le sort des laboratoires. Bien au contraire, il semble soucieux de favoriser ces méthodes.

Pour ne citer qu'un exemple, prenons celui de deux grands laboratoires suisses, Sandoz et Hoffmann-Laroche, pris la main dans le sac par les douanes. Le premier a procédé à des surfacturations dépassant deux cent vingt millions de francs sur la dihydroergotoxine méthane sulfonate, principe actif de l'hydergine, l'un des médicaments les plus vendus en France et destiné à soigner le cœur. Quant à la S.a. Produits Roche, filiale d'Hoffmann-Laroche, ce sont quelque cent quatre-vingt-dix millions de francs de factures majorées, concernant les composants du valium, qui lui sont actuellement imputés.

Loin de battre leur coulpe, ces laboratoires ont choisi de contre-attaquer. Contestant l'évaluation par les Finances de la valeur de leurs principes actifs, ils estiment que les frais de recherche n'auraient pas suffisamment été pris en considération. Malheureusement pour eux, cet argument n'est pas fondé. Selon le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique lui-même, en 1970, le montant global des dépenses de recherche et de développement engagées en France dans ce secteur atteignait trois cent quatre-vingt-trois millions de francs, soit 8 % du chiffre d'affaires réalisé dans l'Hexagone. Il eût été logique pour les agents des Finances de travailler sur cette base. Roche réclamait de son côté qu'on l'autorise à déduire 23 % de frais de recherche. Finalement l'administration a pris ces frais en considération à concurrence d'environ 14 %. L'argument des laboratoires sur ce point peut donc être rejeté.

Sans doute s'y attendaient-ils. C'est pourquoi les laboratoires suisses, véritable cheval de Troie de la « pharmaffia » en cette affaire, ont fait pression sur le gouvernement français. Un « groupe de travail franco-suisse pour l'examen des problèmes de l'industrie pharmaceutique » a donc été mis en place en 1977. Du côté français il était composé de hauts fonctionnaires représentant les différents ministères concernés. Ce groupe de travail a proposé des « solutions » pour qu'à l'avenir toute satisfaction soit donnée aux laboratoires. En découlent notamment pour eux la possibilité de relever leurs prix, de gonfler encore les frais de recherche et de refuser la contre-évaluation des agents des douanes. Qui plus est, ils ont obtenu que la justice française soit dessaisie de certains dossiers les concernant au profit... de la Cour de justice des Communautés européennes ! Le procédé ne manque pas d'audace concernant des laboratoires suisses, pays dont on ne sache pas qu'il appartienne à l'Europe des Neuf. D'autant qu'en son article 30, le traité de Rome écarte la possibilité d'un tel recours pour une fraude qui a eu lieu, comme c'est ici le cas, en toute connaissance de cause. En quoi la Cour de justice de Luxembourg est-elle habilitée à dire le droit dans une affaire de fraude dont la France a été victime de la part de laboratoires suisses ? Mystère... En attendant, les dossiers des laboratoires dorment dans des bureaux poussiéreux et les pratiques frauduleuses se perpétuent plus que jamais. Elles sont aujourd'hui le fait de la quasi-totalité des laboratoires, français comme étrangers.

« A la fin de l'envoi, je touche », disait Cyrano de Bergerac. Les multinationales en font autant. S'engouffrant dans la brèche ouverte par les laboratoires, elles ont décidé que le temps des contrôles était révolu. Le dernier accord G.a.t.t.— régissant les règles et les tarifs du commerce international — allait leur donner la totale liberté qu'apparemment elles n'avaient pas encore. Comme en témoigne le document en page 10, après le 1er juillet, il ne sera pratiquement plus possible aux agents des douanes de contester la valeur des marchandises annoncée par les multinationales dans leurs transactions. Dès lors, le douanier rejoindra le gabelou dans les greniers poussiéreux, entre la lampe à huile et... la souveraineté nationale.

Les fuites de capitaux et devant le fisc ne connaîtront pratiquement plus d'obstacles dès lors que le contrôle des changes et des transactions commerciales aura vécu. L'Europe du capital se porte décidément de mieux en mieux. Quant aux travailleurs, s'ils ne le supportent pas, ils pourront toujours se soigner. Au prix fort. ●

La mutualité en danger

Pour éviter de distinguer entre une médecine de riches et une médecine de pauvres, il faut lutter pour maintenir l'acquis mutualiste

PAR LOUIS LARENG

LE décret 80-24 du 15 janvier oblige les mutuelles à laisser 5 à 12 % des frais médicaux à la charge exclusive des usagers. Cette mesure doit entrer en application le 1er mai. Si nous prenons l'exemple d'une consultation chez le médecin nécessitant des examens radiologiques, biologiques et des médicaments à prendre, il n'est pas impensable d'atteindre un montant total de dépenses s'élevant à 500 F. Il restera au moins à la charge du malade la somme de 25 F, soit deux heures de travail pour un salaire payé au Smic. C'est très important comme effort.

Le but recherché par cette mesure viserait à diminuer la consommation médicale. Ce procédé paraît assez curieux car il suppose que des soins pourraient être sollicités par fantaisie et que des médecins pourraient éventuellement ordonner sans raison valable. Ce qui est certain, c'est qu'une telle mesure va mettre en cause le droit à la santé. Par ailleurs, le principe même de la mutualité est en danger.

Or la mutualité intervient dans le domaine de la santé sous trois aspects essentiels :

— la couverture du ticket modérateur : sur ce point la mutualité est en concurrence avec le secteur du profit qui offre de larges garanties. Il en résulte que pour les mutualistes défendre la Sécurité sociale contribue à défendre l'intérêt de leurs adhérents, ces derniers cherchant à obtenir une couverture de plus en plus complète. Pour compléter l'effort déjà réalisé, la mutualité a mis en œuvre le tiers payant. Dans toutes ces actions, elle cherche avant tout à maintenir, entre les hommes, cet esprit de solidarité qui doit éviter l'attitude d'assisté ou d'assuré que favorise le monde moderne ;

— au service de la santé : les réflexions de la mutualité au cours de son dernier congrès ont porté sur une réflexion globale qui, dépassant le cadre sanitaire, s'est intéressée au social. Ainsi les mutualistes se préoccupent des domaines situés en amont de la maladie et sont favorables aux actions de prévention, de recherche et d'éducation sanitaire ;

— la recherche de l'innovation sociale. La mutualité a déjà mené une action sur trois secteurs (personnes âgées, enfance handicapée, loisirs, vacances). Il n'est pas impossible, à la lecture de ses travaux, d'imaginer que de telles interventions s'adressent à l'avenir aux petits enfants, aux travailleurs migrants, aux femmes seules, aux chômeurs.

Tout cela n'est possible que si la condition de mutualiste passe par une liberté d'adhésion, une gestion démocratique, une absence de but lucratif, une indépendance vis-à-vis de l'Etat. La mutualité évolue d'ailleurs parmi les organismes à but non lucratif en vue d'en coordonner les interventions. Il est donc impossible à l'Etat d'interdire, dans la situation actuelle, le remboursement complet à leurs adhérents des frais médicaux. C'est la raison pour laquelle il est demandé par le gouvernement aux mutuelles d'inclure dans leur statut un nouvel article permettant la mise en place du ticket modérateur mutualiste. Si les mutuelles refusent, ce qu'elles sont en droit de faire, elles risquent de ne plus pouvoir être reconnues dans les conventions avec les organismes de Sécurité Sociale. Outre la pénalité que va encourir l'adhérent et que nous avons évoquée plus haut, une telle décision mettra en situation de licenciement les personnels travaillant dans ce secteur administratif du conventionnement.

Par ailleurs, cette décision remet en question la liberté de s'associer pour s'entraider. Le président de la Fédération nationale de la mutualité qui groupe 25 millions d'adhérents, René Teulade, lutte contre la mise en application du décret. François Mitterrand vient d'intervenir auprès du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale pour lui demander de revenir sur cette décision car elle porte atteinte, entre autres, au recours à des soins précoces, risquant d'accroître la fréquence d'hospitalisation plus onéreuse. Elle est de plus socialement injuste car elle renforce le caractère inégalitaire de la consommation médicale.

Elle favorise de plus la mise en place à terme de deux systèmes de remboursement :

— l'un s'adressant à une catégorie de soins auxquels tous les Français pourront accéder. Ainsi est défini un niveau de traitements, parmi lesquels l'hospitalisation, qui seront remboursés à 100 % ;

— l'autre s'adressant en particulier à des soins moins onéreux auxquels ne pourront faire face les Français qu'avec un supplément financier ou des assurances individuelles supplémentaires.

Ainsi la mise en place d'un ticket modérateur, la couverture des prestations sur des principes différents de la mutualité favoriseront l'installation de deux types de médecine. Si une telle orientation se précisait et s'accentuait, elle aboutirait, par palliers successifs, à distinguer une médecine de riches et une médecine de pauvres. Tout cela est contraire à l'esprit d'entraide et il nous faut travailler à maintenir l'acquis mutualiste qui doit rester libre d'organiser ses cotisations et ses prestations. ●

Petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (47 signes par ligne blancs compris).

2. Reportez-vous au tarif et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.

3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ». Tout courrier doit porter le numéro de référence de la petite annonce.

DEMANDES D'EMPLOI

Réf. 025. Jeune homme, directeur services administratifs conseil général (formation : Sciences Economiques + D.e.s. Sciences Eco + I.a.e.) recherche poste cabinet présidence conseil général ou régional, organisme d'intervention économique, Srd, Comité d'expansion, etc...

Ecrire au journal (12 cité Malesherbes, 75009 Paris) qui transmettra.

Réf. 026. 51 ans. F.p.a. technicien horticulture prend direction espace vert ville, mairie socialiste, préférence ouest, sud-ouest. 6 000 francs mensuels.

Ecrire à André Michel « le Grillon » bât. A, 69340 Francheville.

Rég. 023. Homme 29 ans, maîtrise droit, diplôme de l'Institut d'Etudes politiques, Dess collectivités locales, expérience 18 mois secrétariat général et affaires culturelles d'une mairie, recherche poste de responsabilité dans collectivité locale ou organisme para-public.

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris) qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 024. La Ville de la Roche-sur-Yon (85) 50 000 habitants recrute :

1° à compter du 1er avril 1980 :

1 rédacteur aux affaires culturelles qui assistera le responsable du service dans les tâches administratives et financières. Expérience souhaitée.

2° à compter du 1er mai 1980 :

1 attaché chargé des affaires économiques (conviendrait à un candidat ayant une expérience dans le secteur de l'industrialisation dans les villes moyennes avec une base universitaire d'économiste).

3° à compter du 1er mai 1980 :

1 ingénieur informaticien ou attaché ayant de solides connaissances informatiques et connaissant par ailleurs la réglementation budgétaire des villes de plus de 10 000 habitants (M 12).

4° à compter du 1er septembre 1980 :

1 attaché ou éventuellement 1 directeur des services administratifs qui aura pour mission de diriger et coordonner sur le plan administratif les affaires scolaires, sportives et socioculturelles.

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON FUENTE

Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne

Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

les éditions ouvrières

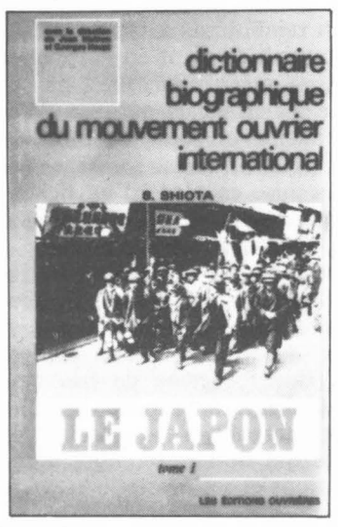

Publié sous la direction
de Jean Maitron
et Georges Haupt
Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international
Le Japon
Ouvrage collectif rédigé sous la direction de Shobei Shiota
Tome 1 - 19553 - 384 pages
Tome 2 - 20209 - 432 pages

Moati crève le petit écran

Après Chaplin le petit Juif, voici Moati le gros Juif. Réalisateur et comédien, il prend tous les risques et gagne



Catherine Arditi et Serge Moati.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

IL y a ceux qui intriguent pour continuer à commettre les pires médiocrités, pour conserver leurs privilèges et leur quota annuel de commandes sans intérêt : mandarins et arrivistes à la fois. Il y a ceux qui se font « jeter » au moindre projet, soupçonnés qu'ils sont par avance d'être trop talentueux et un tantinet subversifs : exclus, simplement. Ainsi va l'hémorragie de la télévision de création. Les réalisateurs en crèvent par dizaines. Les trois chaînes risquent d'y perdre leurs téléspectateurs ; un récent sondage de l'hebdomadaire « Télérama » l'a confirmé.

Comment Serge Moati résiste-t-il à ce flot de boue qui au fil des ans transforme la télévision française en écuries d'Augias ? Marcel Bluwal a dit un jour qu'« une télévision qui ne prend pas de risques est une télévision qui meurt ». Si Moati vit encore de son art, de son travail de réalisateur, c'est sans aucun doute à sa seconde nature qu'il le doit : l'audace. Il lui avait fallu un sacré culot pour s'attaquer au titanesque « Pain noir ». Il lui a fallu bien du courage



Bussières, Moati et Cisife.

pour oser, il y a quelques mois, pleurer devant une caméra en retrouvant sa maison natale à Tunis. Je n'oublie pas non plus « le Sagouin » ou « Un jour à Nice », deux voyages dans un pays fort peu exotique : l'enfance malheureuse. De sujets explosifs en thèmes délicats, Moati bâtit une œuvre personnelle sans équivalent au petit écran. Une œuvre utile aussi, qui remue les consciences et lève des lièvres que certains auraient volontiers enfumés au gîte. Ainsi en va-t-il de son « Mont-Oriol » qu'Antenne 2 diffuse en deux épisodes, les 13 et 15 mars, à 20 h 35.

Fidèle à Maupassant

Au départ est un roman de Guy de Maupassant, paru en 1886. Un ouvrage qui fleure bon l'antisémitisme ambiant : « la France juive » de Drumont paraît la même année. La mort rôde, la cruauté est de mise, le « Juif » est en train de devenir l'ennemi public, désigné par l'intelligentsia de droite : le capitaine Dreyfus va bientôt apprendre tout cela à ses dépens. Ce n'est donc pas par hasard que Maupassant charpente son livre autour du personnage d'un jeune capitaliste juif, William Andermatt, qui semble avoir l'argent dans le sang et la réussite au bout du compte en banque. Sur un coup de publicité qu'il maîtrise et qui lui échappe en même temps, il va construire une ville d'eau autour d'une source, faire la fortune de toute sa famille et transformer un coin de campagne en une station balnéaire de luxe digne de Badinguet. « Boule de juif ! Besace à pesetas ! » pourrait s'écrier, horrifié et haineux, Louis-Ferdinand Céline. Maupassant ne va pas jusque-là. Il laisse un de ses personnages s'en charger et traiter le bon gros William de « sale banquier juif » ou de « rastaquouère ».

Avec un bouquin pareil on imagine fort bien ce qu'aurait pu faire un metteur en scène mal intentionné : une défense et illustration des idées chères à Jean Cau et à Michel Droit. Moati ne s'est pas laissé embarquer dans cette galère. Il n'a pas pris non plus le contre-pied. Il ne s'est pas laissé aller à mener une entreprise de contre-propagande. Le tintamarre de la langue de bois, gauchisante et moralisatrice, très peu pour lui ! Il est resté fidèle et à l'histoire et à l'écriture de Maupassant. Mais il s'est employé sans cesse à insinuer le doute : et si William-le-capitaliste n'était pas l'affreux pandore argenté qu'on veut bien dire ? Et s'il était, finalement, le per-

sonnage le plus droit, le plus sincère du roman ?

Peu à peu on est bien obligé de s'en convaincre : William n'est pas antipathique du tout. Il serait même humain et généreux. L'« harpagonnerie », il ne connaît pas. Ses richesses, il les distribue, il les partage, il les sème, il en fait profiter ceux qu'il aime et ceux qui, selon lui, les méritent : « Je donne le pourboire juste, et non le pourboire de complaisance que vous distribuez selon votre humeur », dit-il fort pertinemment. Où son ami Paul Brétigny ne veut voir qu'une « machine à calculer », il y a un être de chair qui fond d'amour et de délicatesse.

Bien sûr, comme tout capitaliste, il fait monnaie sonnante et trébuchante de tout,



même d'une eau aux vertus douteuses, même de quelques illusions sans fondements. Mais ce n'est que par ruse ; ce n'est pas par besoin d'asservir ni d'exploiter. Chose effarante : il agit par jeu, il a avec l'argent les rapports d'un garçonnet avec un sac de billes, d'une fillette avec une poupée. En montrant Will empêtré dans ses contradictions de gamin prolongé, de brave homme et de capitaliste efficace tout à la fois, Moati prend le risque de déplaire aux manichéens de tous poils. Plus : il assume cette complexité. Et il la souligne à l'encre sentimentale : Will, malgré son irrésistible ascension sociale, reste fragile ; il a ses douleurs et ses malheurs ; ses proches le trompent et le parasitent à souhait. Pour être capitaliste, Will n'en est pas moins homme ! Façon pudique de dire : tout Juif qu'il soit, Will est aussi un humain !

Parce qu'au bout du compte le vrai problème du jeune banquier William Andermatt est bien celui-ci : être Juif. Et c'est aussi celui de Serge Moati. D'où cette époustouflante descente dans l'arène : Moati interprétant lui-même le rôle de Will ! Qui mieux que lui pouvait sentir et faire ressentir la plaie profonde d'Andermatt ? Il y parvient avec une vérité et une maestria sidérantes. Avec son chapeau aragonesque (ou aragonien ?), sa canne à pommeau et ses pantalons blancs, avec son agilité d'hippopotame en déroute, il ressemble tout à fait à « la pâtisserie orientale », au « loukoum » dont parle Maupassant : replet et onctueux, appétissant et fondant. Gentil pacha au pays du colonialisme triomphant et du capitalisme entreprenant... Toute la force du « Mont-Oriol » de Moati est dans cette rencontre tonitruante entre l'Histoire tout court et l'histoire d'un individu.

On dit Moati cabotin. Je le crois plutôt joueur. Dans tous les sens du terme. Comme Will, il a l'esprit ludique. Comme Will, il joue à fond sa propre vie. Il s'est fait comédien par gourmandise, pas par mégalomanie. S'il avait voulu s'élever à lui-même un automonument, il n'aurait choisi que des faire-valoir. Or, il a engagé des comédiens chevronnés, qui ne laissent à personne le soin de dévorer l'image : Annette Poivre, Raymond Bussières, François Maistre, Catherine Arditi, Jean-Pierre Sentier, Didier Flamand, etc.

Un comédien est né. Hosanna ! Il crève l'écran. Il s'appelle Serge Moati. Il a l'air de faire plutôt bon ménage avec le réalisateur du même nom. Je leur souhaite une longue et heureuse collaboration. Il y a des précédents. Notamment ce Charlie Chaplin qui s'entendit fort bien avec un certain Charlot. Chaplin le petit Juif et Moati le gros Juif : tiens, tiens...

Oratorio pour Sakharov

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

« IL faut protester contre l'arbitraire », répète souvent Mstislav Rostropovitch. Il ne se contente pas de le dire, il le fait. Il l'a fait à vingt ans, en démissionnant du conservatoire, quand les œuvres du compositeur Dimitri Chostakovitch ont été interdites en U.r.s.s. par les sbires de Jdanov. Il l'a refait plus tard en osant héberger chez lui, pendant plusieurs années, un Soljenitsyne pourchassé. Il a tant fait qu'il a fini par être déchu de la nationalité soviétique. Il continue néanmoins de protester.

Dernier exemple en date : le mercredi 27 février à Paris, à la salle Pleyel, « Rostro » a organisé à ses propres frais une « Soirée de solidarité avec Andréi Sakharov ». Jacques Chancel en a montré quelques instants dans le « Grand Echiquier » des Quilapayun. Mais ce trop court extrait ne restituait absolument pas l'ambiance de cet étonnant concert, de cet oratorio pour la liberté. Commencé dans le brouhaha et la bousculade des milliers de personnes qui voulaient vivre l'événement, il s'est achevé dans l'émotion d'un cri spontané et collectif. Rostro, entouré de vingt-quatre violoncellistes et de sa femme, la chanteuse Galina Vichnevskaïa, venait d'achever deux « Bachianas Brasileiras » de Villa-Lobos. Les applaudissements jaillissaient. Soudain, venu gravement du fond des poitrines, un murmure est monté, s'amplifiant lentement, roulant du haut au bas de la salle, grondant bientôt, devenant rage et tonnerre : « Libérez Sakharov ! Libérez Sakharov ! »

Il y avait des caméras partout à Pleyel. Des dizaines de télévisions ont aussitôt répercuté à tous les horizons de la terre cet appel qui a ainsi été entendu jusque chez les sourds du Kremlin. Rostro avait gagné une bataille ! Il ne l'avait pas emporté seul. A ses côtés : Marek Halter et les militants des Droits de l'homme-Moscou 80. Avec eux, en acte, en musique et en chants : une trentaine d'artistes. Leslie Caron, Claude Brasseur, Claude Nougaro, Jean Babilée et Francis Huster pour le récitatif. Des airs divers sur les lèvres de Talila, Nicole Croisille, Catherine Sauvage, Maxime Le Forestier, Gilbert Laffaille et Valéria Munnariz. Une furie musicale sous les doigts de quatre musiciens du Laos, de la pianiste Martha Argerich, du violoniste Devy Erlih et du pianiste Michaël Rudy. Des œuvres de Bach et de Chostakovitch sous l'archet de Rostro. Dans la salle : Roman Polanski, Arthur Rubinstein, Olivier Messiaen, Iannis Xénakis. Au micro, des messages, des télégrammes : ils avaient été envoyés par Yehudi Menuhin, Leonard Bernstein, Isaac Stern, Lorin Maazel, Henrich Seyring, Sophia Loren, Yves Montand et Simone Signoret. François Mitterrand était présent, en compagnie de Jack Lang et de Claude Estier. Hélène Parmelin aussi. Mais pas Marchais, ni aucune de ses ombres habituelles. On sait désormais clairement qui défend les droits de l'homme en France...

Comme la liberté, la défense des droits de l'homme est indivisible. On ne peut faire le tri entre les différentes victimes de l'arbitraire. Miguel Angel Estrella, le pianiste argentin tout juste libéré du pénitencier uruguayen de Libertad, est venu le dire sans ambages à Pleyel : « Après l'enfer que j'ai vécu, j'ai conscience de l'importance qu'il y a à lutter pour les droits de l'homme, pour Andréï Sakharov (...). J'espère que nous serons bientôt ici avec Sakharov. » Question droits de l'homme, moi, j'ai tendance à penser qu'Estrella est autrement compétent que Marchais !





Francis Huster.



Mstislav Rostropovitch avec Miguel Angel Estrella et Marek Halter.



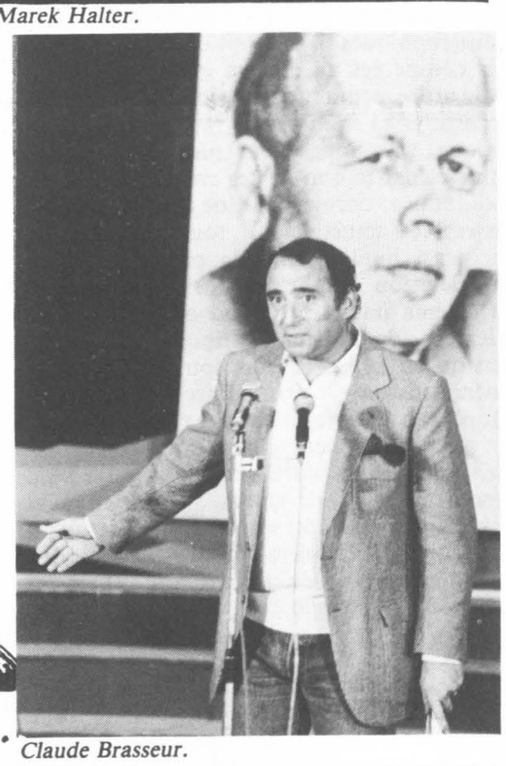

Claude Brasseur.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Wajda ose tout

Rien ne se prête plus à la caricature que la dictature. "Ils" osant tout, Wajda cède à l'outrance et fait bien

PAR MICHELLE COQUILLAT

RIDICULISER ce que l'on hait, fustiger par la caricature ce que l'on redoute, c'est une tentation surréaliste déjà en germe dans Victor Hugo. Devant la violence, il reste au faible à en démonter le mécanisme, à mettre à nu ses ficelles puis à la laisser là, réduite à sa folie dérisoire comme l'expression de la monstrueuse sottise, du vide absolu. Qui sont- «**ILS** » donc,« ceux qui ont déjà occupé la villa voisine » ? Ceux qui veulent imposer, par la force, l'arbitraire, de leurs volontés sans fondement, sans logique et sans humanité. Point n'est besoin de situer les dictatures, et Witkiewicz s'en garde bien : rien ne les distingue, elles ont toutes les mêmes caractères, un individu ou un groupe d'individus s'arrogeant le droit « d'être », réduisant les autres à l'état de masse indistincte. Vieux problème du « moi et les autres » qui trouve sa plus simple expression dans l'anéantissement des autres, une façon radicale de les rayer du nombre des humains. En les animalisant, en en faisant un troupeau sans âme. Ainsi plus de rapports de psychologie. Un monde retourné à un primitivisme absolu. Et c'est sans doute pour cela que rien ne prête plus à la caricature que la dictature. Ubu, le Dictateur, Arturo Ui, Jarry, Chaplin, Brecht : une démarche qui est également celle de Witkiewicz.

C'est alors une bouffonnerie politiquement prémonitoire que cette pièce où l'auteur, dès 1920, stigmatise à la fois la décadence bourgeoise et la brutalité autocrate et bestiale que la folie du pouvoir tient comme un rut. Calixte Balandache est cet esthète stérile enfermé dans les délices d'un érotisme tout intellectuel et d'un narcissisme artistique, qui l'amène à « stocker », pour lui seul, des œuvres qui manquent ainsi à éclairer le monde. Et, nous dit Witkiewicz, l'un attire l'autre, la décadence est forcément anéantie par la bestialité. Vieille réflexion sur la chute de Rome... Paradoxe apparent, auquel Andrzej Wajda, le grand cinéaste polonais, celui de « Cendres et diamants » et de « l'Homme de marbre », ne peut pas, plus que tout autre, être insensible.

Aussi, est-ce avec une violence vengeresse, avec une satisfaction à la fois énorme et désespérée, à la mesure de la farce tragique que vit une partie du monde, qu'il aborde la transcription visuelle et la mise en scène de « ILS ». Il ose tout, car « ILS » osent tout. Son audace est sans limite et c'est pourquoi l'expérience dramatique qui en découle est parfaitement réussie. Toutes les valeurs, toutes les morales, tous les systèmes sont renversés, les femmes sont des hommes et les hommes des femmes, l'univers créé, totalement fallacieux et dérisoire, se démonte et puis s'écroule sous l'effet corrosif de la parodie. Réduits à l'apparence du couple, parce que la belle comtesse Tremendosa, la compagne de Balandache, est jouée par un homme (Andrzej Seweryn, acteur prodigieux qui se livre à un véritable tour de force), ramenés aux dimensions d'une armée d'opérette, parce que ses membres en sont des femmes (où, dans le rôle d'Aupoteaupoff se distingue Denise Péron qui, réellement, atteint à l'énorme dans la bouffonnerie et suit admirablement les propos de l'auteur et de Wajda), les êtres agissent comme des marionnettes enflées par la caricature, en même temps que leurs paroles prennent une étonnante valeur édificatrice. C'est aux foules que s'adresse Witkiewicz, et il veut son propos clair. En cela, cette œuvre lyrique, très intelligente, n'est pas un divertissement d'intellectuel. Son excès, sa démesure en font un instrument dramatique qui plonge au cœur même du théâtre, en retrouve, enfin, les racines. Fête, carnaval, réjouissance terrifiante et qui se veut porteuse de terreur, « Ils ont déjà occupé la villa voisine », telle que Wajda l'a conçue, atteste une fois de plus que rien n'est plus moral et moralisateur que la charge grotesque. On pense à Goya, à Daumier. Plus subtilement, aux « Damnés » de Visconti. ●

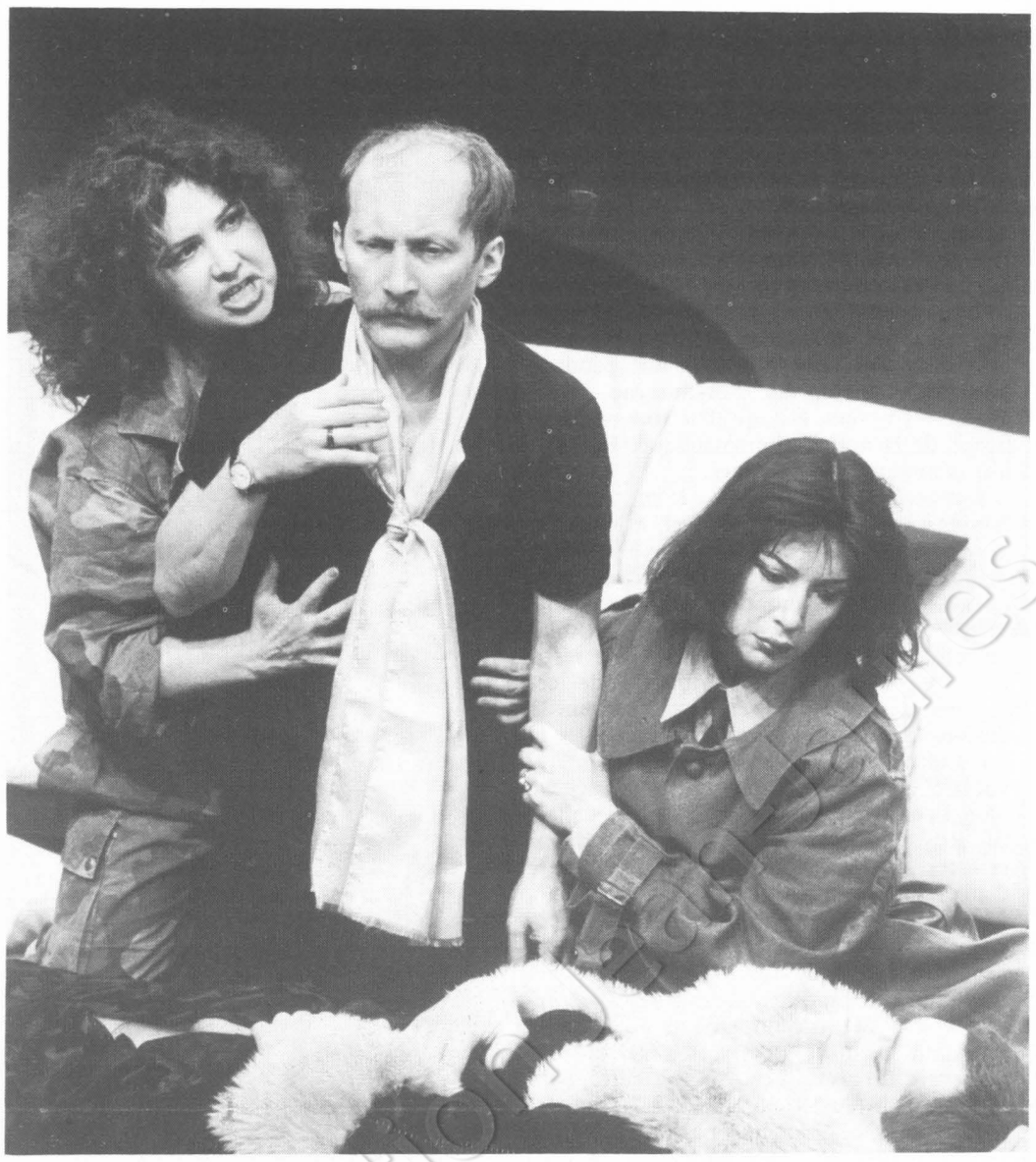

« Ils » au théâtre des Amandiers à Nanterre.

« Ils » au théâtre des Amandiers à Nanterre. kiewicz. Mise en scène d'Andrzej Wajda. A Nanterre, au théâtre des Amandiers puis en tournée (Carcassonne : 4 mars, Perpignan : 6 mars, etc.).

Après les vieux maîtres, qui ?

Le cinéma italien que nous avons tant aimé n'est-il plus qu'un cadavre exquis ?

PAR GILBERT SANS

UNE ville de province, Poitiers, fin février, trois salles de cinéma programmées durant toute une semaine de 9 heures du matin à minuit sur un thème d'actualité : les « 18e Journées cinématographiques » de Poitiers étaient cette fois consacrées au cinéma italien qui, il est vrai, attire ordinairement les foules par sa richesse et sa multiplicité thématique, idéologique, par une saveur particulière toute latine et par le don de ses créateurs. « Pipicacadodo », dernier film de Marco Ferreri, rassemble actuellement tous les regards parisiens, lundi dernier la première chaîne de télévision consacrait une soirée entière au cinéma italien et quand on parle, généralement, de cinéma politique c'est à l'italien qu'on pense le plus souvent. Alors le cinéma italien est une affaire qui marche ? Trop beau ! Certes il marche, mais d'un pas de sénateur italien, c'est-à-dire considérablement moins vite que la crise qui l'étouffe progressivement. Contrairement aux apparences, présenter une sélection à vocation et prétention globale de la totalité du cinéma de la Péninsule n'était nullement une facilité pour les organisateurs ; qu'on en juge.

Un des buts, quasiment avoué, de ces « 18e Journées » consistait à lever le voile d'une réalité imparfaitement et trop parcellairement connue par les spectateurs français — à commencer par les Poitevins — dont le choix est quotidiennement abusé par l'anarchie du système de distribution. Regards prisonniers de ceux qui ne peuvent appréhender — au mieux — une œuvre que dans le désordre, au hasard des contingents d'import-export culturel et des accords commerciaux européens ou internationaux. Encore n'avons-nous droit bien souvent qu'à la partie visible de l'iceberg, de très grands films — nombreux — n'étant jamais projetés en France. En vérité le cinéma italien ne se porte pas très bien, ou pas mieux qu'un autre ce qui revient au même. Depuis plus de vingt ans, ses résultats économiques poursuivent inlassablement et régulièrement une courbe descendante (ce qui ne consolera pas les Français) due, semble-t-il, autant à la concurrence de la télévision — dont il faudra tout de même bien savoir un jour s'il s'agit d'un mythe commode ou d'une réalité implacable — qu'à une dévaluation accélérée. Renzo Rossellini, fils de Roberto et p.-d.g. de la Gaumont italienne, devait le souligner fortement au cours des rencontres avec la presse et le public. Parallèlement à une chute vertigineuse de la fréquentation (moins 20 % en une seule année !) on assiste à une augmentation féroce du prix des billets (plus 10 % en six mois !), l'un ne compensant nullement l'autre. Les produits américains contrôlent, ici comme ailleurs, la distribution. Bref, c'est la crise au pays d'Antonioni, de Scola, de Bertolucci, de Fellini et de Rosi ; crise dont ils constituent les masques, aussi brillants qu'involontaires.

« L'Italie grandeur réelle », sous ce thème générique, l'importante manifestation poitevine regroupait en fait, outre les conférences-débats et les expositions, plusieurs sections : un hommage à Luchino Visconti, des avant-premières de films nouveaux et inédits, une « Mémoire », panoramique sur les différents genres du muet, enfin une section intitulée « Méconnu 70 ». Il fallait trier. Trions. L'honnêteté et la rigueur du film de Lino Del Fra, « Antonio Gramsci, les jours de la prison », furent particulièrement saluées par le public ; rigueur parce qu'il ne cède jamais au spectaculaire ni au culte de la personnalité, honnêteté parce qu'il ne travestit rien du débat politique dans le mouvement ouvrier de l'époque. Quand donc ce film, authentiquement anti-stalinien, réalisé en 1977, sera-t-il commercialement distribué ? Mais pour un « Gramsci », pour un « Main basse sur la ville » — prototype du cinéma politique italien — combien de guimauve au valium ? L'Italie porte toujours sa croix et l'« autre » cinéma italien ne reflète que bien médiocrement la réalité sociale du pays. Une sorte d'inspiration écologique néo-chrétienne règne, par exemple, chez Olmi (réalisateur de « l'Arbre aux sabots », primé à Cannes), on ausculte les préoccupations mentales de spécimens saugrenus de la classe bourgeoise. Il paraît que ces gens-là, monsieur, manquent d'amour et d'affection (et comment croient-ils que c'est en bas ?). Prétentieux, véhiculant à pleines bobines les idées de la droite, c'est pourtant au niveau du sentiment esthétique lui-même que ce genre de cinéma trouve sans appel sa condamnation. Visionner l'un après l'autre un film d'Olmi, et un film de Visconti lève soudainement toute ambiguïté. Chez l'un la rapidité et le désordonné des mouvements de caméra veulent compenser, à l'américaine, le vide de l'écran où s'ébattent des personnages sans relief tandis que chez l'autre, Visconti, la majestueuse lenteur des caméras vient, comme une caresse, situer les personnages dans un décor qui est déjà l'Histoire. Contre beaucoup de films nouveaux ou méconnus de Poitiers, j'en reste délibérément aux vieux maîtres. Archaïsme ?

Résultat d'un action culturelle ininterrompue de presque vingt années, près de quinze mille personnes ont assisté à ces 18e Journées cinématographiques de Poitiers. Ici le spectateur paie sa place, nous ne sommes pas à un festival, les organisateurs — le Ciné U (ciné-club universitaire) de la Ligue de l'enseignement — tiennent à conserver « l'esprit forum, pas l'esprit Barnum ». Les journées de Poitiers seraient plutôt « une fête de la connaissance destinée à montrer que toute expression artistique et singulièrement cinématographique est fonction des conditions sociales, économiques et politiques dans lesquelles elle se développe ». Chaque année il se passe quelque chose à Poitiers, ville où, par ailleurs, il semble beaucoup pleuvoir et faire bigrement frais... Un temps à se « payer une toile ». ●

Coll. Fondation

La vie d'artiste

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

PETIT BOUT D'FEMME

Une chanteuse réaliste, c'est quoi ? On pense tout de suite à Fréhel, à Piaf. Et les clichés arrivent au galop : des coups de gueule, des airs d'accordéon et des histoires tristes. « Chanteuse réaliste » : c'est l'étiquette que les finauds du show-biz ont voulu coller dans le dos de Michèle Bernard. Et, comme ça ne suffisait pas, ils lui ont flanqué un bandeau en travers du front : « la révélation du Printemps de Bourges 1978. » La révélation ? Quand est-ce qu'on organise un pèlerinage à Bourges ? Faut-il apporter son eau bénite ?

Michèle Bernard vaut mieux que ces images d'Epinal et ces slogans de pacotille. Par ses goûts personnels : avant d'écrire ses propres textes, elle chantait Brel, Brassens et Ferré. Par ses chansons, qui ne ressemblent en rien à des rengaines de Berthe Sylva. Aucune idéologie réactionnaire, aucun fatalisme, aucune compote de bons sentiments chez elle. Simplement sa vision des choses, des gens, de la vie quotidienne, de la ville. Si elle raconte les histoires des autres, elle ne s'en implique pas moins dedans : « Tout ce que je chante pourrait m'arriver aussi à moi, dit-elle. Quand j'évoque la solitude d'une femme, la mienne n'est pas loin. Inversement, quand je chante ce qui m'intéresse, j'espère émouvoir les autres... » Ce « petit bout d'femme » (selon l'expression d'une de ses chansons), toutes étiquettes arrachées, ne prend son accordéon que par plaisir : quand ça lui chante.

Elle s'installe à Paris, à la Gaîté Montparnasse, pour trois semaines, du 11 au 30 mars. Avec une dizaine de nouvelles chansons bien à elle, qui figurent aussi sur son nouveau disque (R.c.a. PL 37 377, collection « Paroles et musique »). On pourra la retrouver sur France-Culture, dans l'émission « Libre-Parcours Variétés », les 1er, 8 et 15 avril prochain, à 13 h 30, en compagnie de Sarah Alexander, Grugru, Joan-Pau Verdier, du bandonéonniste Juan José Mosalini et du Trio Euterpe.

VOLEM L'OCCITAN

Des affiches, des pétitions, des articles dans toute la presse d'Occitanie, des délégations d'élus et d'associations dans les préfectures et les stations de F.R.3, des lettres au Premier ministre, au ministre de l'Intérieur et au ministre de la Culture, des questions écrites sur le bureau de l'Assemblée nationale et celui du Sénat : le Parti socialiste lance une campagne tous azimuts à partir du 9 mars. Un slogan clair : « Volem l'occitan à la télévision. » Une revendication justifiée : en 1980, F.R.3 accorde de très courts temps d'antenne aux langues bretonne, basque et corse, mais toujours rien à l'occitan. Pourquoi ? Pour le P.S. les stations F.R.3 de Nice, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges et Clermont-Ferrand doivent s'ouvrir sans délais à la langue et à la culture occitanes.

PETITES BOUFFES

Heureuse et délicieuse surprise ! Une maison de la culture s'intéresse enfin à la cuisine : celle de Châlon-sur-Saône. Elle présente, jusqu'au 27 mars, un festival joliment intitulé « l'Attrape-tripes ». Mazette ! Vingt événements culinaires, rien de moins ! Quelques menus pour vous faire saliver : « les Oeufs sont faits, rien ne va plus » le 7 mars ; « Repas funéraire » le 8 ; « Plastic food » le 11 ; « Soirée sur les herbes » le 12 ; « Cuisine ancienne » le 13 ; « le Dîner de la Saint-Valentin » le 14 ; « Riches et pauvres » le 18 ; « Cherry, je t'aime » le 19 ; « Spécial Bourgogne » le 21 ; « Cuisine maghrébine » le 21 ; « Goûter des enfants » le 23 ; « Dîner du cochon long » le 25 ; « Repas de prison » le 26 ; et « Dîner astrologique » le 27. Vous pouvez vous abonner : quatre-vingt-dix francs seulement pour trois soirées-repas. A vos ronds de serviette !

GRAND GILLES

Puisqu'il est dit que Félix Leclerc ne remontera plus sur une scène, Gilles Vigneault est désormais en première ligne. Dans un Québec en effervescence où chacun vit déjà à l'heure du « oui ou non à l'indépendance », le Grand Gilles a choisi son camp et bat les tréteaux : « Je m'ennuie d'un pays qui n'est pas /Un pays qui frémit / Sous mon pas d'aujourd'hui / Je m'ennuie d'un pays qui sera. » Il a choisi ses mots, sa façon personnelle d'être en campagne bien avant le référendum de juin 1980 : « Il nous reste un pays à comprendre / Il nous reste un pays à changer. » Son dernier disque, un double album, porte un titre qui dit toute la force de sa conviction : « Avec les mots du dimanche » (l'Escargot ESC 406, distribution C.b.s.).

Vigneault dira « oui à l'indépendance du Québec ». Il est venu en France pour s'en expliquer. Pas à travers des meetings ni des discours. Simplement en chantant le Québec (ce qui est sa passion). Il ne fait pas les choses à moitié : un disque, une tournée, un « Grand Echiquier ». Son disque vient d'arriver ; sa tournée en compagnie de Gilbert Lafaille est commencée ; son « Grand Echiquier » sera le prochain, celui du 27 mars, sur Antenne 2. Après Palaiseau, Suresnes, Bruxelles, Melun, Lille, Rouen, Evry et Caen, Gilles Vigneault chante à Saint-Lo le 7 mars, Lamballe le 8, Rennes le 9, Sartrouville le 10, Amiens les 12 et 13, Joué-les-Tours le 14, Angers le 15, Niort le 16, Bordeaux le 17, Angoulême le 18, Chateauroux le 19, Clermont-Ferrand le 20, Lyon le 21, Genève le 22, Bienne le 24, Sion le 25 et Lausanne le 26. La Belle Province a trouvé un fier ambassadeur !



Michèle Bernard.

CHANSON DIFFERENTE

J'aime bien cette manière que François-Régis Barbry a d'aimer la chanson : « La chanson, dit-il, est un alambic qui distille l'Histoire au goutte-à-goutte. C'est une eau-forte, une eau-de-vie au goût de drame et d'espérance, de violence et d'amour, d'immédiat et d'éternité. » Barbry est journaliste à « la Vie ». Avec Eve Griliquez de « France-Culture » et Jean Rabinovici de « Témoignage Chrétien », il a programmé le « Deuxième Festival de la chanson différente » qui se déroule dans le treizième arrondissement de Paris, à La Tanière (45 bis, rue de la Glacière), jusqu'au 29 mars. On y trouve des chanteuses et des chanteurs de tous âges et de toute nationalité mais qui ont un point en commun : ils se foutent éperdument du show-biz, de ses lois et de ses modes éphémères. Ils ont nom : Angélique Ionatos, Talila, Sarah Alexander, Roger Siffer, Maripol, Jacques Barthès, Jean Vasca, Gilles Elbaz, Jean-Luc Sitruk, David et Dominique, Andrée Simons, Patrick Deny, Jean-Pierre Hoser, Yvette Theraulaz, Jean-Luc Debattice, Math Samba, Ahmed ben Dhiab, Nazaré Pereira, Antoine Tomé, Nino Ferrer, Marie-Josée Vilar, Abadia, Rafael et Regina, Patricio Manns, Jacinta, Arlette Mirapeu, Reverdy, Guy Lazert, Gilles Méchin et Danielle Mashiah. Calendrier détaillé au 337.74.39.

MIROIR

Plus il est loin, plus on le sent proche. Léo Ferré a beau vivre en Toscane, il n'a jamais été autant « au doux milieu de nous ». On le rencontre à tous les coins de rue : boutiques, vitrines, scènes ne parlent que de lui. Chez les disquaires, deux enregistrements de Catherine Sauvage : « Vingt-cinq ans de chansons de Léo Ferré » (Disques Canetti 48 880 et 881, distribution Discodis), et le nouveau disque de son ancien pianiste, Paul Castanier, pour qui Léo écrivit « la Nuit » (R.c.a. PL 37 346). Au Palais des Glaces, à Paris, jusqu'au 15 mars, Richard Martin, entouré de trois musiciens, prend à bras-le-cœur et à pleine voix un superbe texte inédit de Ferré : « la Méthode ».

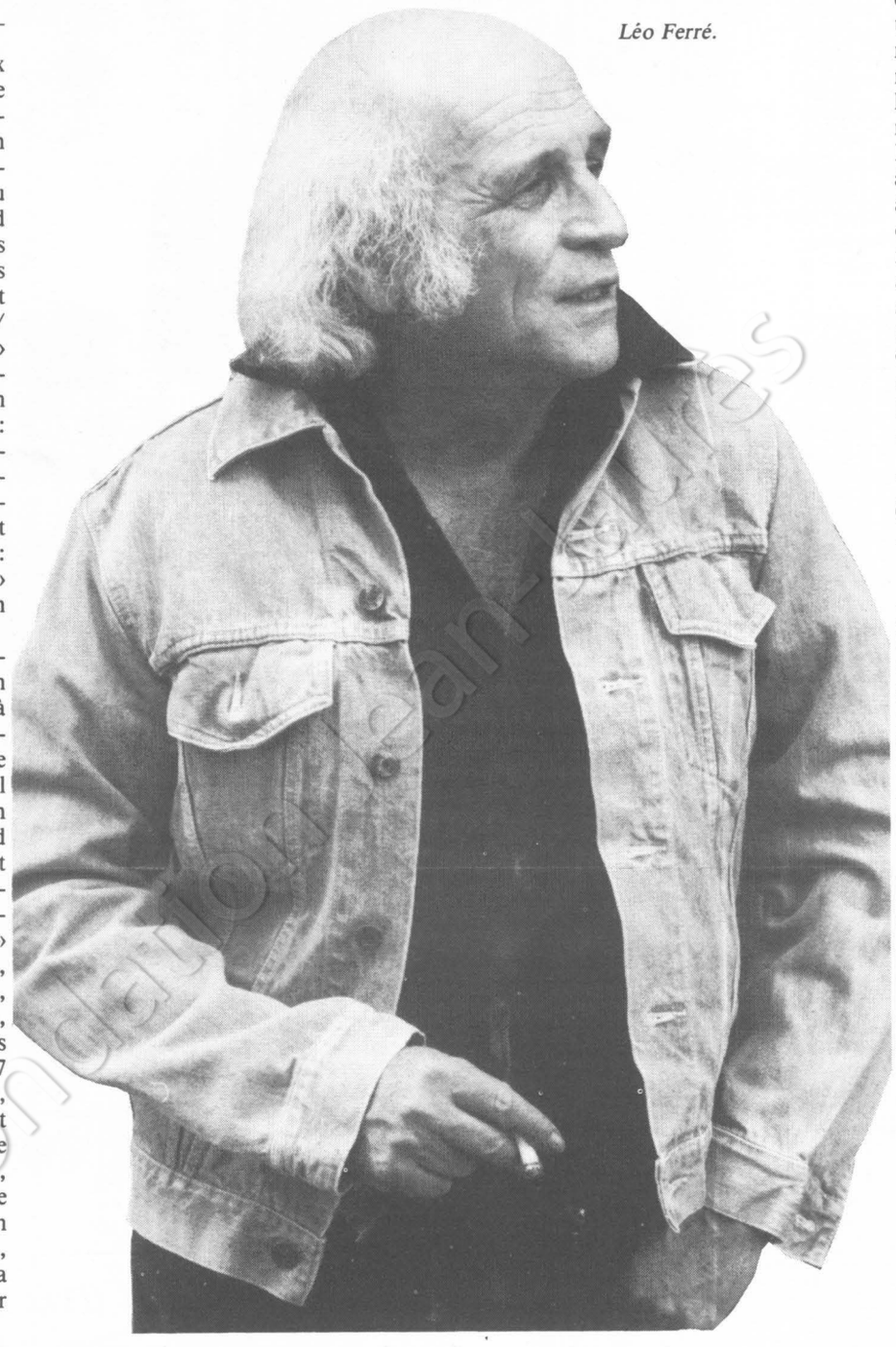

Léo Ferré.

Chez les libraires dans quelques jours : « Benoît Misère » (Plasma), le seul roman qu'ait jamais fait éditer Ferré. Il est précédé sur les rayons d'un gros volume de quatre cent cinquante pages, également signé Léo Ferré : « Testament Phonographe » (Plasma). Un pavé lourd d'une vie en chansons et en poésie. Un autoportrait en cent quarante-cinq textes. Où l'on retrouve toutes les facettes d'un des hommes les plus écorchés de notre temps : Léo-le-noir, l'anar, le désespéré, le provocateur, le violent ; mais aussi Ferré-le-tendre, l'amoureux, le musicien, le fragile, le solitaire, le généreux, le lucide, le fraternel, le chaleureux, l'honnête, le malheureux, l'éternel enfant, le vagabond des mots, le collecteur des notes, le passionné, le romantique invétéré, le donneur de frissons, le meurtri, l'emporté, le conteur, le tolérant, le différent, le frangin de Rimbaud, le cousin de Baudelaire, le copain de la rue. Bref, l'homme dans ses élans et ses contradictions, dans sa richesse. L'homme-Ferré, en qui tant d'autres se reconnaissent. « Testament Phonographe » ? — Un livre-miroir.

SOMBRE DIMANCHE

Le commissaire Leclerc a encore frappé ! Ce policier du commissariat du quatrième arrondissement de Paris est en passe d'atteindre la célébrité par le zèle qu'il met à poursuivre les saltimbanques aux alentours de Beaubourg. Un saltimbanque plutôt que les autres : John Guez (voir « l'Unité » numéros 366 et 372). Dimanche dernier 2 mars, ce poète de la rue s'est vu dresser un nouveau procès-verbal par les hommes de Leclerc : « Organise sans autorisation préfectorale un spectacle de variétés sur la voie publique. Spectacle qui a provoqué les cris et les rires de deux cents personnes, gênant les riverains par leur intensité et leur durée (une heure environ). » Contravention identique le lendemain, mais le mot « rires » a remplacé le mot « cris ». Vous avez bien lu : les rires, les cris et les applaudissements dans la rue sont interdits à Paris. Pas à Santiago du Chili, ni à Prague, ni à Moscou. Non, c'est à Paris que le préfet de police a commis un arrêté de ce genre en novembre 1979. Appliqué aujourd'hui à John Guez, il peut servir à bâillonner toutes les libertés demain. Bête et dangereux ! Qu'on se rassure : aux dernières nouvelles, le ridicule ne tuant pas, le préfet de police et le commissaire Leclerc sont encore en vie...

CINE QUEBEC

Le cinéma québécois envahit Paris et La Rochelle. Dans la capitale, la Cinémathèque programme, à Chaillot et à Beaubourg, du 12 au 25 mars, une vingtaine de films : de « la Neige a fondu sur la Manicouagan » à « Ce soir Gilles Vigneault », en passant par « la Mort du bûcheron » de Gilles Carles. A La Rochelle, la Maison de la Culture propose une « Quinzaine québécoise du cinéma et de l'audiovisuel », jusqu'au 19 mars. On y trouve des réalisateurs qui ont fait date dans le septième art au Québec : Arthur Lamothe, André Forcier, Francis Mankiewicz, Jacques Godbout et Clément Perron. Et aussi des « petits nouveaux », des talents récents, encore inconnus du public français : Anne-Claire Poirier, Paul Tana, Paule Baillargeon et Frédérique Collin, Francine Allaire et Sylvie Groulx. Du côté de Montréal aussi, les femmes se réveillent...

DESSINS D'ACTUALITE

Au moment où le Jardin de la paresse (20, rue Gazan, Paris 14e) expose les crayons et les encres de Fred (du 12 mars au 30 avril), la ville de Créteil organise, en collaboration avec les éditions le Champ du possible, le deuxième Festival international du dessin d'actualité (du 7 mars au 6 avril). Une vaste manifestation qui regroupe toute une série d'événements : la publication d'un journal satirique sur la vie à Créteil, conçu par des dessinateurs de presse et intitulé « la Feuille de choux de Créteil » ; une rétrospective « Daumier républicain » ; une rétrospective Ghertman ; « l'Actualité vue par les dessinateurs de presse du monde entier » ; « la Caricature en R.D.A. » ; « Barbé, les noces de la B.D. et du dessin d'humour » ; « le Journal « le Monde » et ses dessinateurs » ; « Le Grand Bazar d'« Hara-Kiri » ; une quinzaine du film satirique d'animation ; une rencontre avec la presse satirique parallèle ; et des animations en milieu scolaire et dans les centres socio-culturels de la cité avec des dessinateurs. Bordeclerc, Coureuil, Pym, Schatzberg et Solo, collaborateurs de « l'Unité », participent à ce festival. Tous renseignements au 889.75.40.

Mais où sont les Loulou d'antan?

Avec "Kramer contre Kramer" et "Elle", nous assistons au retour en force d'un cinéma antiféministe, voire carrément misogyne. On y chercherait en vain un personnage féminin de la taille de "Loulou", un des sommets du cinéma muet

PAR SERGE RICHARD

C'est merveilleux, un film comme « Kramer contre Kramer » : une facture suffisamment impeccable pour lui attirer la promesse d'une pluie d'Oscars (tiens, serait-ce réglé à l'avance ?), sollicitée en outre par l'interprétation et les fameux sourires-grimaces de Dustin Hoffman. Du cousu main, donc, mais surtout du taillé ample : juste de quoi enfourner dans le film, dans ses autours et dans ses alentours tout ce que le spectateur voudra bien y apporter.

Car avant tout on va voir « Kramer contre Kramer », c'est vrai, pour y hoqueter de délicieux sanglots sur les déchirements du couple Ted-Joanna (Dustin Hoffman et Meryl Streep) et s'attendrir sur leur bambin — et, de ce point de vue, les auteurs nous font la grâce de ne pas trop en rajouter... Mais on y va aussi pour se livrer au petit jeu de l'identification, rendu quasi automatique par le choix du sujet et par le traitement parfaitement neutre de ce sacré « pro » de Robert Benton. C'est un film-auberge espagnole, où chacun apporte son dîner. On n'ose croire que le scénario a été fabriqué à l'ordinateur, mais le thème des frustrations de la femme au foyer mariée à un homme en pleine ascension sociale et en plein absentéisme, celui de l'usure du couple, celui des rapports père-fils, celui des « retombées » d'un divorce, en voilà réunis, d'emblée, des publics potentiels ! Chacun viendra voir « son » propre « Kramer contre Kramer » — demandez plutôt à l'association de pères divorcés distribuant ses tracts à l'entrée des salles projetant le film de Benton...

« De » Benton, c'est beaucoup dire. Car, hormis peut-être quelques-unes des scènes rendant compte de l'odieuse mini-guerre civile qu'on appelle un procès en divorce — mais comme cela souffre de la comparaison avec le « Sans anesthésie » de Wajda... — ou les tête-à-tête entre père et fils — mais où est passé Minnelli sur ce thème ? — Benton s'efface, se fait le plus petit possible, s'efforce à la transparence absolue. Puisque le client est roi, « do it yourself » qu'il fasse donc son film lui-même, on lui tend la pâte à modeler et un vague canevas à base de bonne vieille morale conservatrice.

Pas question de prendre le plus petit parti

Si Benton noie tout dans les larmes, c'est qu'il a déployé une prudence de serpent à ne faire aucun choix. L'astuce de départ de « Kramer contre Kramer », c'est d'avoir tout bêtement inversé le mélo classique de la femme abandonné avec un enfant sur les bras. Cela posé, pas question pour « l'auteur » de prendre le plus petit parti ni même de chercher à « dire » quoi que ce soit : « Kramer contre Kramer », c'est la non-signification érigée en système.

Malgré quoi, bien sûr, le fond apparaît : antiféministe, sinon carrément misogyne. Car nous faire à peine entrevoir l'itinéraire profond de Joanna, c'est conforter certaine majorité silencieuse dans l'idée que ce qui est tolérable de la part de l'homme ne l'est pas quand il s'agit de la femme.

Le spectateur est prié, en effet, de ne pas considérer l'abandon de foyer de Joanna — même « racheté » par son « héroïque » geste final — avec la même indulgence amusée que la fugue effectuée par George, l'époux (Dudley Moore) dans une comédie sortie en même temps que le film de Benton : « Elle ». On ne veut pas chercher de mauvaise querelle à Blake Edwards, qui s'arrache avec bonheur aux dangereuses facilités de sa « Panthère rose » et de son commissaire gaffeur pour retrouver les recherches originales d'un comique un peu douloureux, facilement sadique, qu'il déployait dans « la Party » et qui risque souvent de dérouter. N'empêche : de la même façon que Joanna n'était qu'un second rôle dans « Kramer », les femmes sont largement absentes dans « Elle », récit de la vadrouille d'un Américain dévoré par le démon de midi. Ce n'est tout de même pas un hasard : alors, que l'histoire est exactement inverse, dans les deux films néanmoins, c'est à peu près uniquement à l'homme que le cinéaste s'intéresse !

Car il ne faut pas s'y tromper : si la publicité de « Elle » se fait beaucoup sur la sculpturale Bo Derek, ce n'est pas pour autant qu'elle existe dans le film. Elle est le simple véhicule des fantasmes d'un quadragénaire, et disparaît d'ailleurs aussitôt qu'elle cesse de les incarner.

Si les duos féminins ont rapporté ces derniers temps d'agréables surprises (« Ma Chérie » de Charlotte Dubreuil et « le Voyage en douce » de Michel Deville), que faut-il conclure de cette constatation : « Kramer » est une histoire d'amour entre homme et enfant et « Elle » une aventure entre... George et George ? La femme, dans ses rapports avec l'homme, n'intéresse-t-elle plus les cinéastes ?

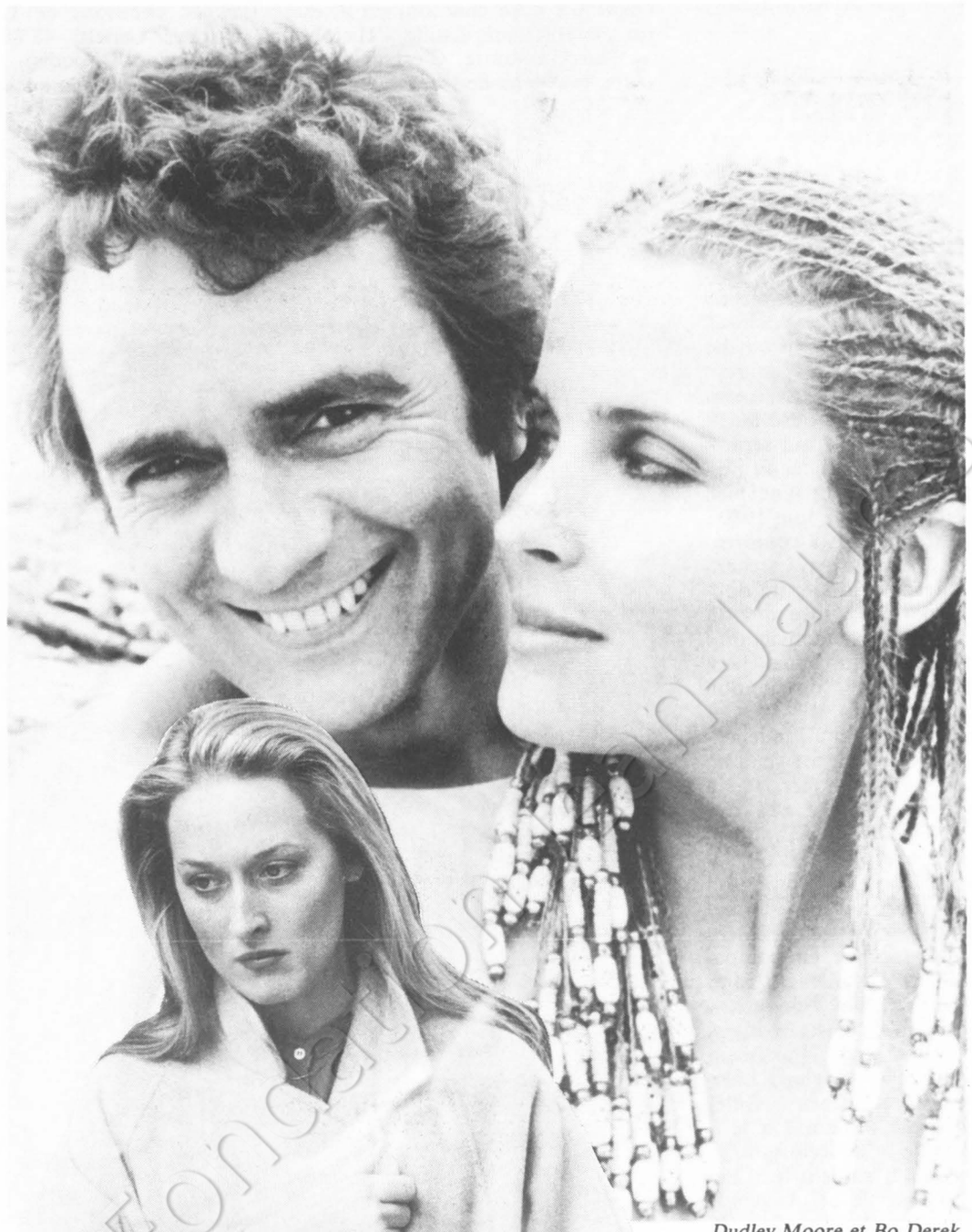

Dudley Moore et Bo Derek.

Meryl Streep.



Louise Brooks.

Sulfureux et subversif

On chercherait en vain, en tout cas, un personnage féminin de la taille de « Loulou », un des sommets du cinéma muet finissant que l'on réédite aujourd'hui dans une version intégrale et sonorisée. Par le théâtre, par l'opéra, on connaissait l'histoire littéralement scandaleuse de cette « créature d'amour » qui se fait épouser par le Springer de l'époque, le tue accidentellement, s'enfuit grâce à son amante Anna, s'attache le fils même de sa victime, s'exile sans pour autant échapper au chantage et à la misère...

Ce pourrait être un banal « la Femme et le(s) pantin(s) ». Le talent immense et virulent de Georg Wilhem Pabst, cinéaste pacifiste (« Quatre de l'infanterie ») et engagé (« la Tragédie de la mine »), en fait un époustouflant tableau du pourrissement de la bourgeoisie allemande à la veille du nazisme. Et il y projette l'aveuglante clarté que diffuse le personnage de Loulou, grande destructrice de tous les tabous, de toutes les hypocrisies, de toutes les valeurs bourgeoises, à force d'une amoralité instinctive qui confine à l'innocence. Loulou ressuscite la Pandore de la mythologie, envoyée des dieux sur terre pour punir les hommes. La révolte contre la loi mâle, la lutte des sexes qui commandent tout le film recouvrent, évidemment, beaucoup d'autres choses (Pabst était à la fois un marxiste et un freudien convaincu). Et même la mort de Loulou est l'inverse exact d'une punition.

Coup de génie supplémentaire de Pabst : confier le rôle de cette garçonne sublime à Louise Brooks, c'est-à-dire à une femme libre « en rupture », qui, en 1928, vient spectaculairement de refuser toutes les règles du jeu hollywoodien. Le film lui doit beaucoup. D'abord, en raison de cette fascinante beauté — Pabst était expert, ayant déjà révélé Garbo avec « la Rue sans joie » — qui a fait délirer les surréalistes, et à cause d'un naturel, d'une présence à l'écran frappant par leur modernisme le spectateur en 1980. Mais surtout parce que le « mythe Louise Brooks » qui s'est créé autour de cette actrice proprement unique interfère avec le non moins singulier personnage de Loulou et lui ajoute un halo encore plus sulfureux, encore plus subversif.

Ah ! c'est malin, de rééditer des films comme celui-là ! Qui maintenant, même avec beaucoup de couleurs, même avec beaucoup de son, même avec beaucoup de scope, qui maintenant va oser s'attaquer au « Lou » des années quatre-vingt ? ●

Collection Cinémathèque Jacques Ledoux

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325